

GUIDE À L'INTENTION DES MEMBRES 2018-2019



Document élaboré principalement par :

- Mme Linda Turpin
- Mme Carmen Cesta
- Mme Fadia Elibert

En collaboration avec le conseil d'administration Saison 2018-2019

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.	2
MISSION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC	4
MANDAT ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019	5
L'ÉQUIPE D'ENTRAÎNEURS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 2018-2019	6
LISTE DES ENTRAÎNEURES – SAISON 2018-2019	7
LA RÉGION BOURASSA	8
NOTRE PARTENAIRE : ARRONDISSEMENT D'ANJOU	9
PATINAGE QUÉBEC	10
PATINAGE CANADA	11
ORGANIGRAMME DE NOTRE ORGANISATION	13
LES ARÉNAS	14
LES RÈGLEMENTS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU	15
Code de déontologie (code d'éthique)	15
Code de conduite du patineur	
Code de conduite des parents	
Code vestimentaire	
Conseils pour les patineurs - Suggestion de patins	
Port du casque pour les patineurs du programme de Patinage Plus	
Politique de prévention des maladies infectieuses — contagieuses	
PROCÉDURE DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTE	28
PROGRAMMATION DE LA SAISON 2018-2019	<b>2</b> 9
Résumé :	29
Organigramme : du programme de patinage plus vers le club	30
Programme de Patinage Plus*	31
Programme de Patinage STAR*	34
Patinage de compétition	37
SÉMINAIRES	39
COURS SEMI-PRIVÉS/ PRIVÉS	40

CALENDRIER ANNUEL DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 2018-2019	41
CALENDRIER DES COMPÉTITIONS	11
NOTRE ATELIER DE CONFECTION DE COSTUMES	
NOS BÉNÉVOLES	47
LA REVUE SUR GLACE 2018-2019	50
PLATEFORME DE COMMUNICATION	53
CAMP DE JOUR & ÉCOLE D'ÉTÉ	54
LAURÉATS	57
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE & L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE	58

Le patinage est l'un des sports les plus populaires au monde actuellement. Au Canada, plus de six millions de personnes chaussent leurs patins chaque année et il y a de nombreuses célébrations hivernales qui présentent du patinage artistique.

Si ce sport est si populaire, c'est que toute personne peut apprendre à patiner, peu importe son âge et son expérience de patinage sur glace.

Au Québec, tous les clubs et écoles de patinage offrent des formations de base pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse et la ringuette. Que ce soit pour le simple plaisir ou pour la compétition, le patinage sur glace représente une activité saine, qui peut être pratiquée durant toute une vie.

Le présent guide a pour objectif de vous présenter tout le parcours d'un patineur du club de Patinage Anjou inc., du débutant au plus avancé. Nous vous ferons part notamment des codes de déontologie, des différents programmes et cursus, des informations sur notre Revue sur Glace annuelle, etc. Il se veut un guide complet pour que le nouveau patineur et ses parents puissent comprendre le jargon utilisé dans ce beau monde qu'est le patinage!

Bienvenue au club de Patinage Anjou inc. et bonne saison. Les membres du conseil d'administration 2018-2019

Dans le présent document, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

## PRÉSENTATION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.

En 1971, deux membres du Club Kinsmen Montréal-Anjou, messieurs Fernand Faucher et Pierre Miserany, désirant combler le manque d'activités de loisirs pour les jeunes filles d'Anjou, fondèrent le Club de patinage artistique Anjou-Kinsmen.

La première saison, le Club a offert des cours de patinage, deux heures par semaine, le dimanche matin de 7h00 à 9h00, avec deux entraîneurs professionnels, dont monsieur André St-Laurent, à quatre-vingt-cinq jeunes filles d'Anjou. Aujourd'hui, le Club peut compter sur vingt-quatre heures de glace pour développer plus de trois cents patineuses et patineurs avec douze entraîneurs professionnels, dont la plupart sont d'anciennes patineuses du Club.

C'est entre 1972 et 1974 que fut développée la Constitution (Règlements généraux) du Club, que le Club a obtenu son affiliation à l'Association canadienne de patinage artistique (ACPA), aujourd'hui Patinage Canada (PC), que le logo officiel du Club fut adopté, que les premiers garçons se sont inscrits au Club et que le premier spectacle a eu lieu, d'une durée de deux heures, durant le Festival du hockey mineur. La première compétition interclub de la région Bourassa est tenue au Club durant la saison 1974-1975. En 1976, le Club obtient son incorporation et devient le CPA Anjou-Kinsmen inc.

Malheureusement, en 1977, à la fin de la saison, le Club perd tous ses avoirs lors d'un incendie : costumes et décors sont détruits. Dès la saison suivante, grâce à la détermination de nombreux bénévoles, le Club recommence à neuf et maintient ses activités, tout en étant hôte d'une compétition provinciale et en réalisant un superbe spectacle de fin d'année.

Pour la première fois, durant la saison 1979-1980, des patineurs issus de notre Club deviennent entraîneurs professionnels de patinage artistique. Enfin, le Club Kinsmen Montréal-Anjou ouvre des postes aux parents bénévoles au sein du conseil d'administration du Club, jusque-là réservés exclusivement aux membres du Club Kinsmen Montréal-Anjou.

Au cours des années, plusieurs de nos patineurs se sont illustrés à différents niveaux. Brigitte Faucher fut acceptée, en 1980, à titre de patineuse professionnelle dans la troupe des Ice Follies. Elle sera suivie, plusieurs années plus tard, par Julie Gervais qui rejoindra les rangs de la troupe Disney on Ice. Au niveau compétitif provincial, mentionnons Line Bissonnette, Danny Turpin et Lorenzo Aubin en simple, en plus des couples Stéphanie Rompré et Brian Rompré ainsi que Liam Dougherty et Mélissa Piperno en danse, ces derniers ayant aussi été médaillés aux niveaux national et international, en plus de Danny Turpin avec ses partenaires Amélie Hudon-Leblanc et Marie-Pierre Chalifoux. Présentement, le club de Patinage Anjou inc. est fièrement représenté par quelques patineurs au sein de l'équipe du Québec, dont Sara-Maude Dupuis, championne provinciale en style libre, catégorie juvénile dames.

Le Club a aussi participé à plusieurs événements spéciaux : spectacle à Paris, plusieurs participations au Bal des neiges à Ottawa, tournage d'une publicité pour les Jeux olympiques d'Alberville en France et participation durant plusieurs années à l'émission L'autobus du Show Business, animée par Jean-Pierre Ferland.

Nos patineurs actuels sont donc entre bonnes mains, avec Line Bissonnette, Céline Lévesque, Kathy McDonald, Isabelle Perreault, Stéphanie Perreault, Karina Di Chiaro, Laurence-Lemay Bélisle, Fannie Archambault, Madison Hopkins et Meagan Continelli, qui poursuivent la longue tradition d'excellence, toutes d'anciennes élèves du Club.

Finalement, dans les prochaines semaines, notre dénomination sociale «Club de patinage artistique Anjou-Kinsmen» sera abolie. Effectivement, suite à l'assemblée générale tenue en juin 2017, les membres ont voté en faveur du retrait du siège du représentant «Kinsmen» sur le conseil d'administration. Dorénavant, le club de patinage aura pour entité «Patinage Anjou inc.»

#### MISSION DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.

Le club de Patinage Anjou est un organisme sans but lucratif qui se donne pour mission d'encourager l'enseignement et la pratique de tous les aspects du patinage. Nos valeurs fondamentales sont axées sur le patineur dans le but de l'encourager à développer son initiative, sa créativité ainsi que son esprit sportif nécessaire à l'intégrité de la pratique du sport.

Les cours sont supervisés par des entraîneurs professionnels qui se dévouent à transmettre la passion de ce sport à tous nos patineurs. Le club offre divers programmes tant pour les débutants que pour les patineurs avancés que ce soit pour le plaisir, pour rester en forme ou pour atteindre l'excellence le tout conformément aux règlements, politiques et procédures de Patinage Canada;

#### Nos objectifs:

- Favoriser le développement global des patineurs et plus spécifiquement, l'acquisition d'habiletés de patinage par les interventions d'entraîneurs professionnels.
- 4 Proposer des activités variées pour les différents niveaux de patinage.
- 🖶 Assurer la sécurité et le bien-être des patineurs.

# MANDAT ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Le conseil d'administration (CA) est l'instance suprême d'une organisation, formé d'individus bénévoles, qui exerce un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et actions de celle-ci. Le CA veille aussi à ce que l'organisation s'acquitte de ses obligations et à ce qu'elle atteigne les objectifs attendus. Comme entité juridique, le conseil d'administration est responsable et imputable de ses actions et la présidence du CA est chargée d'en répondre des décisions et des actions de l'organisation. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le conseil met sur pied les comités statutaires. Il peut également mettre sur pied des comités ad hoc. Tous ces comités sont chargés de scruter et d'analyser les questions relevant de leur champ respectif de compétences et de formuler des recommandations au CA.

Pour la saison 2018-2019, le conseil d'administration du club de Patinage Anjou inc. est formé des membres suivants :

♣ Présidente : Mme Linda Turpin
♣ Vice-présidente : Mme Carmen Cesta
♣ Secrétaire : Mme Stéphanie Rioux
♣ Trésorière : Mme Patricia Mazzonna
♣ Administratrice : Mme Chafia Hachani
♣ Administratrice : Mme Fadia Elibert

♣ Administratrice : Mme Yasmina Ould Ramdane

♣ Administrateur : M. Colin Perron

🖶 Représentante des entraîneurs : 💮 Mme Kathy McDonald

Impliquez-vous auprès du conseil d'administration et au sein de l'organisation, vous êtes les bienvenus!



## L'ÉQUIPE D'ENTRAÎNEURS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC. 2018-2019

En patinage, comme dans tous les sports, l'entraîneur a un rôle très important à jouer. Ce rôle ne s'applique pas seulement à l'entraînement physique et technique des patineurs, mais également au niveau du développement de la confiance en soi et du futur citoyen. L'influence exercée par l'entraîneur auprès des patineurs est énorme.

Au club de Patinage Anjou inc., nous avons l'opportunité de travailler avec plusieurs entraîneurs dynamiques. Certains entraîneurs travaillent ensemble en équipe et d'autres de façon indépendante afin d'offrir le meilleur accompagnement et les meilleurs outils à votre enfant.

Nos entraîneurs responsables pour le programme de Patinage Plus sont Mme Line Bissonnette, Mme Kathy McDonald ainsi que Mme Isabelle Perreault. Cependant, lors de ces cours, plusieurs autres entraîneurs et assistantes de programme se greffent à elles.

Nos entraîneurs sont des enseignants, des mentors et des modèles de rôle qui s'engagent envers le développement individuel et l'enseignement d'aptitudes à la vie quotidienne, en vue d'aider chaque patineur à faire de son mieux sur glace et hors glace. Tous les entraîneurs de Patinage Canada sont des professionnels formés et certifiés par l'intermédiaire du Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE) de Patinage Canada. Tous les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent être des membres inscrits et en règle.

Pour devenir certifiés, les entraîneurs doivent remplir ou dépasser les attentes des formations. Afin de maintenir un statut certifié du PNCE, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada sont tenus d'effectuer des activités de perfectionnement professionnel et de se conformer aux exigences du maintien de la certification de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE).

#### Voici les niveaux PNCE:

- 🖶 Entraîneur de club Patinage Plus
- 🖶 Entraîneur régional Star
- Entraîneur Provincial
- Entraîneur National

Lorsque votre enfant sera prêt pour les cours semi-privés, il sera alors important de trouver l'équipe d'entraîneurs qui saura cheminer avec votre enfant pour les prochaines étapes. Pour ce faire, prenez le temps de connaître l'ensemble des entraîneurs, sollicitez votre enfant afin de connaître l'entraîneur avec lequel il a une bonne relation et avec lequel vous avez la même vision et partagez votre désir avec l'équipe souhaitée.

La liste de nos entraîneurs se trouve à la page suivante. Cette liste se trouve aussi sur notre site internet.

## LISTE DES ENTRAÎNEURES - SAISON 2018-2019

	de l'entraîneur ordonnées	Niveau Certifié	Disciplines enseignées	Années d'expérience
Fannie Archambault		Entraîneur régional Star	Style libre Compétitif et Star Habiletés Interprétation - Chorégraphie Couple Patinage Plus Danses	6
Line Bissonnette		Entraîneur national	Style libre Compétitif et Star Habiletés Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus Responsable programme de dévi	34 eloppement
Elysia-Marie Campbell elvsia.mari3@small.com		Entraîneur régional Star	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus	6
Meagan Continelli entraineurs, equipeicis@gmail.com negcontinelli@gmail.com		Entraîneur régional Star formée	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus	2
Karina-Lisa Di Chiaro  Dichiaro karina@hotmail.com		Entraîneur national	Style libre Compétitif et Star Habilités Patinage Plus	16
Madison Hopkins		Entraîneur provincial Entraîneur national en cours	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Couple Interprétation - Chorégraphie Patinage Plus	5
Laurence Lemay Belisle entraineurs.equipeicls@gmail.com	9	Entraîneur régional Star Entraîneur provincial en cours	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses Olympiques Spéciaux Patinage Plus	10
Céline Lévesque entraineurs.equipeicls@gmail.com		Entraîneur provincial	Style libre Compétitif et Star Danses Habiletés Interprétation Patinage Plus	27
Kathy McDonald		Entraîneur national	Style libre Compétitif et Star Habiletés Patinage Plus Représentante des entraîneurs	34
Isabelle Perreault entraineurs.equipeicis@gmail.com saperreault@hotmail.com		Entraîneur national	Style libre Compétitif et Star Danses Compétitif et Star Habiletés Olympiques Spéciaux Patinage Plus Artistique-chorégraphie	26
Stéphanie Perreault entraineurs.equipeicis@gmail.com stephpero@hotmail.com		Entraîneur provincial	Style libre Compétitif et Star Danses Patinage Plus Olympiques Spéciaux	15
Emilie Roy		Entraîneur national	Style libre Compétitif et Star Habiletés Danses	12

## LA RÉGION BOURASSA



L'ensemble des clubs et écoles de Patinage Québec sont regroupés en dix-huit associations régionales, qui assurent le lien entre les clubs et Patinage Québec. L'association régionale Patinage Bourassa regroupe les clubs de Patinage Anjou inc., Montréal-Nord inc. et St-Léonard inc. Sa mission est d'encourager l'enseignement et la pratique de tous les aspects du patinage pour les membres de l'association et s'assurer du développement positif de ceux-ci, le tout conformément aux règlements, politiques et procédures de Patinage Canada.

Le rôle de la région Bourassa est entre autre de :

- Communiquer les renseignements en provenance de Patinage Canada et de Patinage Québec aux clubs de l'association;
- ♣ Organiser des stages de formation ou des séminaires pour les entraîneurs et les patineurs;
- Organiser, avec l'aide de Patinage Québec, les sessions de tests centralisés et approuver les sessions de tests de club;
- Organiser des compétitions régionales et approuver les compétitions de club et interclub;
- Organiser des activités en lien avec le programme de développement des patineurs de Patinage Québec;
- Organiser les activités en lien avec le programme des lauréats de Patinage Canada,
   Patinage Québec et de l'association;
- S'assurer que les clubs de l'association maintiennent des règlements généraux à jour;
- Agir à titre d'organisme-conseil auprès des clubs de patinage de l'association;
- Etc.

Pour l'année 2018-2019, les membres du conseil d'administration de la région Bourassa sont :

- ♣ M. Roméo Ronci, Président Responsable du développement des patineurs rronci@sympatico.ca
- M. Armand Lévesque, Vice-président Responsable des compétitions, des lauréats, des officiels armandlev@hotmail.com
- ♣ Mme Diane Nantel, Secrétaire diane m nantel@hotmail.com
- M. Daniel Lauzon, Trésorier daniel.lauzon8@videotron.com

Vous trouverez de nombreuses informations sur la Région Bourassa sur leur site web à l'adresse suivante :

www.patinagebourassa.ca

Une page Facebook est également disponible :

https://www.facebook.com/patinagebourassa/

# NOTRE PARTENAIRE : ARRONDISSEMENT D'ANJOU Anjou Montréal

Notre organisme, Patinage Anjou inc., bien qu'il soit autonome et puisse compter sur ses membres, ses entraîneurs et son conseil d'administration, ne peut réaliser seul sa mission. Ainsi, c'est non seulement avec l'aide de multiples collaborateurs (institutions financières, députés, programmes gouvernementaux, etc.) que nous réussissons à concrétiser notre mandat d'offre de services aux jeunes inscrits avec nous, mais aussi et surtout, avec la collaboration de notre partenaire, soit la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'Arrondissement d'Anjou.

À titre d'organisme partenaire de l'Arrondissement, une convention de partenariat nous unit, et en fonction des obligations auxquelles nous souscrivons en signant cette dernière, nous agissons à titre de mandataire pour l'Arrondissement afin de réaliser une offre de services aux citoyens d'Anjou en matière sportive, soit ici le programme de patinage. Alors que notre organisme s'engage à respecter chacun des aspects de ladite convention de partenariat, l'Arrondissement a aussi des obligations à notre égard en contrepartie. Ainsi, il se doit de nous soutenir dans la réalisation de notre mandat, afin que nous puissions offrir des services de qualité aux citoyens. À cette fin, à la mesure de ses capacités, l'Arrondissement met à la disposition de notre organisme des ressources humaines, matérielles et financières.

Pour de plus amples informations, commentaires et/ou suggestions, contacter :

Mme Chantal Massy
Agent de développement
Division des programmes et du soutien aux organismes
<a href="mailto:cmassy@ville.montreal.qc.ca">cmassy@ville.montreal.qc.ca</a>
514-493-8213

## PATINAGE QUÉBEC



#### PATINAGE QUEBEC1

4545, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal (Québec), H1V OB2

Téléphone : 514 252-3073 Télécopieur : 514 252-3170

courriel: patinage@patinage.qc.ca

Patinage Québec est une organisation à but non lucratif créée en 1969 et affiliée depuis ce temps à Patinage Canada. Ce n'est qu'en 2011 qu'elle adopte officiellement sa dénomination actuelle : Patinage Québec. Avec plus de 260 clubs et écoles présents dans 18 régions et totalisant près de 40 000 membres, dont plus de 35 000 patineurs, Patinage Québec est devenue au fil des ans, l'une des plus grandes organisations provinciales au Canada.

Patinage Québec a le mandat de rendre accessible à tous les programmes de Patinage Canada. Ce dernier veut favoriser le développement du patineur grâce à des clubs et des régions dynamiques, d'entraîneurs et d'officiels compétents et dévoués. Pour ce faire, Patinage Québec quide ses actions selon quatre grandes orientations stratégiques :

- Prioriser le soutien aux membres;
- Développer une expertise internationale;
- Assurer le développement optimal des athlètes, entraîneurs et officiels;
- Accroître les revenus de la Fédération.

À moyen et à long terme, Patinage Québec veut être le modèle canadien et le leader au pays; l'endroit par excellence où tous les patineurs aimeraient s'entrainer et performer.

Plus encore, Patinage Québec veut être le leader mondial aux niveaux de la gestion, de l'encadrement et du développement des athlètes, des entraı̂neurs et des officiels ainsi que dans son réseau de compétition.

Les valeurs préconisées sont notamment d'amener le patinage artistique à son plus haut niveau demande la collaboration et l'engagement de multiples acteurs du milieu. Patinage Québec s'appuie sur un ensemble de valeurs qui favorisent l'épanouissement des personnes qui contribuent au développement et à la prospérité du patinage artistique. Les valeurs qui nous unissent sont :

- L'Engagement;
- L'Équipe;
- L'Excellence;
- La Passion:
- Le Respect.

Guide à l'intention des membres – Club de Patinage Anjou inc. – 2018-2019

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Informations tirées du site <a href="https://patinage.qc.ca/la-federation">https://patinage.qc.ca/la-federation</a>

#### PATINAGE CANADA



#### PATINAGE CANADA<sup>2</sup>

C.P. 15

1200, boul. St-Laurent, bureau 261

Ottawa (Ont.) K1K 3B8

Nº téléphone : 613.747.1007

Courriel: skatecanada@skatecanada.ca

Organisme sans but lucratif, Patinage Canada est le plus ancien et le plus important organisme de patinage artistique au monde, reconnu par le gouvernement du Canada et le Comité olympique canadien (COC) comme organisme directeur du sport du patinage artistique au Canada. Toutefois, leur mandat dépasse le patinage artistique dans une large mesure. À titre du plus grand organisme d'initiation au patinage au Canada, il se voue à créer une nation de patineurs, tant au niveau récréatif que compétitif.

Leur vision est d'inspirer tous les Canadiens à se livrer à la joie du patinage. Patinage Canada assurera une tradition continue de champions et sera reconnu comme chef de file de la mise en œuvre de programmes de patinage.

#### Leurs valeurs:

- Style de vie sain;
  - Le patinage inculque un amour de l'activité physique qui contribue à la santé et au bonheur de ceux qui s'y adonnent;
- 🖶 Aptitudes à la vie quotidienne
  - Établissement de buts, discipline, persévérance et leçons pour apprendre à concourir avec intégrité, gagner honnêtement et perdre avec grâce - des aptitudes utiles dans tous les aspects de la vie.
- 4 Développement de conscience communautaire
  - La poursuite de l'apprentissage et l'atteinte de buts en compagnie d'autres personnes créent un sentiment d'appartenance à la communauté et un empressement à redonner à la collectivité en général.
- Créativité et innovation
  - Le processus de collaboration entre l'entraîneur et l'athlète, l'instructeur et le patineur, la glace et le mouvement est essentiel à une expression personnelle novatrice, physique et esthétique.
- Excellence

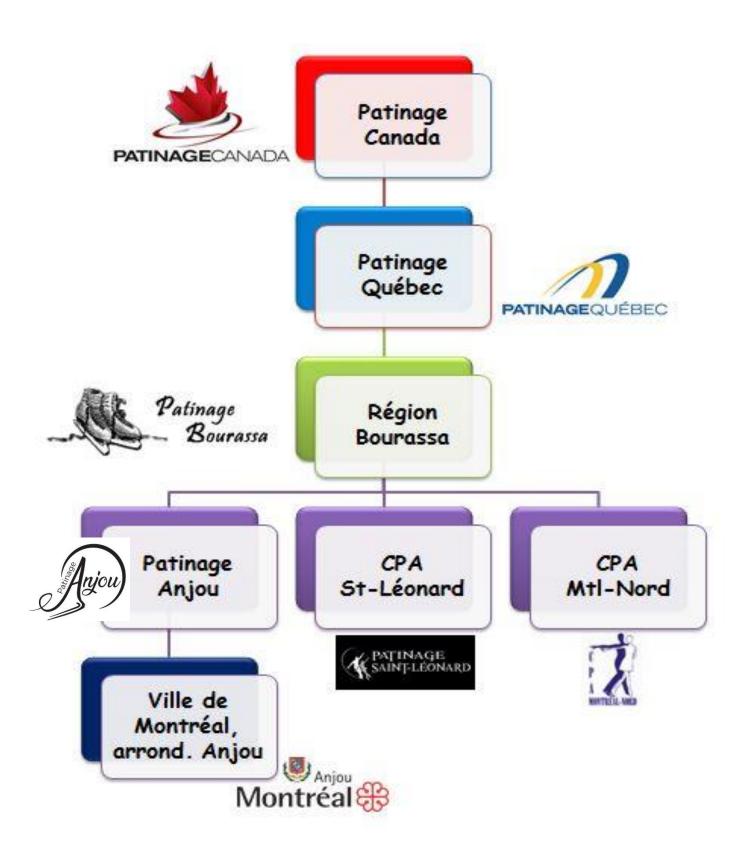
 L'excellence consiste à faire de son mieux en tant que patineur, concurrent, entraîneur, officiel, administrateur ou chef de file.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Informations tirées du site https://skatecanada.ca/fr/organisation

#### Patinage Canada:

- est désigné par l'ISU (International Skating Union) comme organisme officiel d'accréditation du patinage artistique au Canada et supervise les règlements et les normes du sport aux niveaux du développement et national et international de la compétition au Canada;
- ♣ est l'organisme le plus important d'enseignement du patinage artistique au Canada. Chaque année, leurs programmes d'initiation au patinage et de perfectionnement des habiletés aident plus de 130 000 patineurs à parfaire leurs habiletés sur la glace pour s'adonner au patinage artistique, au hockey, à la ringuette ou au patinage de vitesse ou glisser sur un étang gelé;
- 🖶 se compose de 10 sections régionales constituées de plus 1 200 clubs de patinage;
- 4 dénombre plus de 5 500 entraîneurs membres certifiés par le PNCE, qui exercent activement leurs fonctions à tous les niveaux du développement à long terme de l'athlète. Patinage Canada compte et produit des compétitions de patinage de haut calibre y compris : les Internationaux Patinage Canada, les Championnats nationaux de patinage Canadian Tire, les Championnats de patinage synchronisé de Patinage Canada, le Défi Patinage Canada, les Internationaux classiques d'automne et les Championnats pour adultes de Patinage Canada;
- appuie la performance des athlètes des équipes nationales junior et senior de patinage artistique du Canada et leur offre un soutien financier;
- compte plus de 180 000 membres inscrits;
- est appuyé par plus de 10 000 bénévoles dans ses clubs et sections;
- qualifie et nomme les juges, les arbitres et d'autres officiels dans le sport du patinage artistique;
- 🖊 compte trois centres nationaux de performance (Toronto, Calgary, Montréal).

#### ORGANIGRAMME DE NOTRE ORGANISATION



## LES ARÉNAS

Dans notre convention de partenariat avec l'Arrondissement Anjou, pour l'année d'activité 2018-2019, nous avons pour entente l'utilisation de deux installations pour la pratique du patinage.

En semaine, soit du mardi au vendredi, le plateau d'entraînement est l'aréna Chaumont :

Aréna Chaumont 8750, avenue Chaumont Montréal (Anjou), QC H1K 4E8



Les fins de semaine, soit le samedi et le dimanche, le plateau d'entraı̂nement est l'aréna Chénier : $^3$ 

Aréna Chénier 8200 Avenue Chénier Montréal (Anjou), QC H1K 5E9



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> \*Toutefois, prenez note qu'à compter de janvier 2019, des rénovations majeures seront effectuées à l'aréna Chénier et sera donc fermé pour une durée indéterminée.

## LES RÈGLEMENTS DU CLUB DE PATINAGE ANJOU

#### Code de déontologie (code d'éthique)

#### 1. Introduction

Au même titre que sa mission, ses mandats, ses engagements, le code de déontologie de Patinage Anjou inc. constitue un guide important afin de promouvoir certains comportements et attitudes au sein de l'organisation et ainsi mériter et maintenir le respect de ses membres, ses employés, le cas échéant, ses administrateurs, ses entraîneurs, ses partenaires et commanditaires ainsi que la communauté du patinage artistique. Le code s'applique aux administrateurs, entraîneurs, employés, membres des comités, bénévoles et officiels du Club. Ceux-ci, par leurs actions et leurs décisions, jouent un rôle très important dans la réalisation de la mission de l'organisme et dans la valorisation de son image. Le code de déontologie constitue un outil de référence qui permettra:

- 🖶 À Patinage Anjou inc. d'atteindre sa mission;
- À Patinage Anjou inc. de garder sa crédibilité auprès des acteurs externes et de la communauté;
- 🖶 À Patinage Anjou inc. d'assurer une saine cohésion entre ses membres;
- ♣ Aux membres de respecter les valeurs et les règles de conduite. Ce code de déontologie est en vigueur dès sa signature par le conseil d'administration. Le non-respect de l'une ou l'autre des règles mentionnées dans ce document peut entraîner des sanctions allant de la réprimande à l'expulsion du club.

## 2. Règles de conduite

Les administrateurs, les entraîneurs, les employés, les membres des comités, les bénévoles et les officiels du Club doivent se comporter vis-à-vis des affaires du Club et dans tous les aspects de leur travail ou implication, avec intégrité. L'intégrité est le principe fondamental qui régit le présent code. En conséquence, en plus de véhiculer les valeurs et les convictions du Club, chaque administrateur, entraîneur et officiel du Club s'engage à agir, dans le cadre de ses fonctions, de ses responsabilités ou de ses liens avec le Club, avec prudence, diligence et loyauté. Les administrateurs, les employés, le cas échéant, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels du Club sont tenus de se conformer aux lois, codes et règlements applicables ainsi qu'à toutes les politiques et procédures du Club, qui guident l'exécution de leurs tâches ou l'accomplissement de leurs rôles. Ils doivent également respecter les positions, les engagements et/ou les ententes pris par le Club avec ses partenaires, ses membres, ses fournisseurs, en agissant toujours dans le meilleur intérêt du Club et obéir aux codes de déontologie ou de déontologie des associations professionnelles dont ils sont membres, incluant Patinage Canada.

#### 3. Règles de conduite spécifiques à l'administrateur

L'administrateur doit toujours agir dans l'intérêt de l'organisme et être rigoureux et de bonne foi. L'administrateur doit toujours faire circuler rapidement l'information dont il dispose et en informer les autres membres du conseil d'administration. L'administrateur doit respecter les règles de confidentialité. L'administrateur devra avoir un comportement irréprochable et exempt de toute forme de violence physique, verbale, d'abus de pouvoir ou d'intimidation. Un manquement à cette règle pourrait entraîner la destitution d'un administrateur. Tout administrateur qui déroge au code de déontologie pourra être destitué de ses fonctions.

## 4. Compétences

Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels du Club doivent accomplir leur travail, leur rôle et responsabilité de façon consciencieuse, appliquée et efficace. Pour ce faire, tous doivent s'assurer de posséder les connaissances, l'habileté et la capacité voulues pour assurer de façon adéquate, dans l'intérêt du Club, les responsabilités qu'on leur confie ou qu'ils assument eux-mêmes dans l'exercice de leurs fonctions. Ils doivent également, par une mise à jour de leurs connaissances, s'assurer de conserver et de maintenir les compétences requises pour l'accomplissement de leurs fonctions, le tout en conformité avec les disponibilités budgétaires et les politiques en vigueur. Pour les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels, il est important de s'astreindre à quelques consignes dont les principales sont les suivantes:

- Discrétion quant aux informations à caractère confidentiel (ex. information privilégié, de nature financière ou d'opération ou autres, etc.) obtenues ou confiées lors des différents mandats, compétitions, réunions de bureau, réunions de comités, ou provenant de toutes autres sources;
- 🖶 Solidarité afin de ne jamais tirer parti de quelques situations qui pourraient survenir;
- Les informations à caractère confidentiel ne sont divulguées que lorsque cela est expressément autorisé et qu'elles ne causent préjudice à aucun. Les positions du Club ne sont transmises que par la ou les personnes autorisées ou dûment déléquées;
- Les politiques partisanes ne doivent pas animer les différentes rencontres ou réunions du conseil ou des comités :
- 🖶 Éviter de mettre les administrateurs, ou les membres en situation conflictuelle.

## 5. Information confidentielle

Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs et les officiels s'engagent à assurer et à préserver la confidentialité de toute information à caractère confidentiel relative aux affaires du Club, ses bénévoles, ses entraîneurs, ses administrateurs, ses officiels et ses membres qu'ils ont obtenue à l'occasion de leur mandat ou de toutes autres fonctions au sein du Club. Ils ne doivent pas divulguer cette information à moins d'y être expressément autorisés par le Club ou contraints par la loi. Ils s'engagent à se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels (Canada) et la Loi sur la protection des renseignements secteur privé

(Québec). Ils s'engagent, à la fin de leurs engagements ou emploi ou lien envers le Club à remettre tous les documents mis à leur disposition, quelle que soit leur forme (écrits ou informatisés ou courriels) et comportant des renseignements nominatifs ou relatifs ou propres au Club. Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs, ainsi que les officiels du Club devront se familiariser avec le présent code de déontologie lors de leur entrée en fonction ou leur implication avec le Club et le signer. À titre d'exemple et sans restreindre la généralité de ce qui précède, sont considérés à caractère confidentiel:

- ♣ Toute information relative à un administrateur, un membre, un entraîneur, un officiel, un bénévole, un fournisseur du Club, leur statut ou toutes autres données qui pourraient y être reliées;
- Les listes de fournisseurs de biens et de services, toute soumission faite au Club ou tout contrat d'approvisionnement en biens ou services liant le Club auxdits fournisseurs de biens ou services;
- ♣ Toute information couvrant les aspects financiers du Club;
- Les projets, les soumissions, les mandats et les politiques du Club qui n'ont pas été révélés, rendus publics par une personne ou un groupe de personnes expressément autorisés.
- L'information à caractère confidentiel relative au statut ou à la rémunération et celle consignée au dossier personnel d'un fournisseur de services ou autres. Les administrateurs, les membres de comités, les entraîneurs, les officiels ne doivent pas utiliser de l'information à caractère confidentiel obtenue à l'occasion ou dans l'exercice de leurs fonctions afin d'en tirer un profit ou un avantage pour euxmêmes, leur famille, une personne liée ou tout autre personne réelle ou morale.

#### 6. Intérêt du club

L'intérêt du Club est défini par tout ce qui importe au Club, ce qui lui convient, ce qui est à son avantage, ce qui lui est favorable et utile. Ainsi, agir dans l'intérêt du Club ou le plus grand intérêt du Club signifie répondre à ses valeurs, ses objectifs, sa mission et ses priorités tout en agissant pour que cela soit à l'avantage du club, que cela lui soit favorable et utile. L'administrateur, l'entraîneur, le membre d'un comité, l'officiel ne peut donc confondre ses biens ou intérêts avec ceux du Club; il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers, les biens ou l'information ou le nom du Club à moins d'en être expressément autorisé.

## 7. Conflits d'intérêts

Il incombe à chaque administrateur, employé, membre d'un comité, entraîneur, officiel de prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents. L'intérêt du Club doit toujours prévaloir dans les cas où les intérêts d'un administrateur, d'un membre d'un comité, d'un entraîneur, d'un officiel entrent en conflit avec ses fonctions ou son rôle au sein du Club. Chaque administrateur, entraîneur, officiel doit, dans l'exercice de ses fonctions ou de son rôle, agir de bonne foi et avec loyauté. Les décisions prises par un administrateur, membre d'un comité, entraîneur, officiel, dans le cadre de ses fonctions ou de son rôle, doivent

toujours être prises dans le sens du plus grand intérêt du Club et être à l'abri d'influence contraire à cet intérêt. Sans limiter la généralité de ce qui précède, voici des exemples de rapports comportant vraisemblablement des éléments pouvant mener à un conflit d'intérêts:

- Obtenir une rémunération, une commission quelconque, une part de profits, un dividende ou autre avantage d'une personne ou organisation qui traite avec le Club ou qui cherche à le faire;
- Transiger, sans en avoir avisé au préalable le conseil d'administration, au nom du Club, auprès d'un fournisseur, une région, un Club, un sous-traitant chez qui un membre de la famille immédiate est un administrateur, un administrateur, un dirigeant, un partenaire ou est impliqué d'une quelconque façon;
- Accepter des cadeaux autres que ceux remis par le Club dans le cadre d'une activité ou des cadeaux autres que ceux visant à reconnaître le mérite de la contribution d'un administrateur, entraîneur, officiel ou participant à un projet, dans le cadre de ses fonctions. Tout administrateur, employé, membre d'un comité, entraîneur, officiel qui croit qu'un conflit d'intérêts existe ou peut exister devrait cesser immédiatement l'activité qui l'occasionne et en aviser au plus tôt le président du conseil d'administration afin de déterminer si la personne peut ou non reprendre l'activité. En cas de doute, toute personne dans une telle situation doit en discuter avec le conseil d'administration.

#### 8. Cadeaux

Les administrateurs, employés, membres de comités, entraîneurs, ainsi que les officiels, en leur nom personnel, ne doivent faire ni recevoir de présents ou de faveurs quelconques dans le cadre de leurs fonctions ou de leur rôle, sous quelque forme que ce soit, autre que de simples marques d'appréciation. S'il existe la moindre possibilité que des présents soient donnés ou des faveurs accordées dans le but, avoué ou non, de fausser le jugement du bénéficiaire dans une transaction avec le Club ou pour le compte de celui-ci, cette activité doit cesser. Les administrateurs, membres de comités, entraîneurs, et officiels impliqués dans les activités mentionnées ci-dessous doivent porter une attention particulière à cette question au cours de leurs rapports d'affaires ou activités ou implications au nom du Club;

- Les personnes qui passent des commandes auprès des fournisseurs, des entreprises ou des sous-traitants;
- Les personnes qui jouent un rôle dans la sélection, la recommandation ou l'approbation d'athlètes, de fournisseurs de services ou autres;
- Les personnes qui participent à l'évaluation des propositions de vendeurs, au paiement de factures de vendeurs, à la vente de quelques biens ou services, ou au recouvrement d'argent;
- Les personnes qui procèdent au jugement, évaluation, classement de patineurs dans le cadre de remise de bourses, avantages particuliers, compétitions ou autres activités;
- Les officiels.

#### 9. Application et violations

Le Club maintiendra la confiance et le respect de ses membres, fournisseurs, partenaires, à la condition de garder une réputation fondée sur l'intégrité, le professionnalisme et sur une conduite exemplaire. Toutes les personnes œuvrant au sein du Club doivent participer à l'atteinte de cet objectif. Le conseil d'administration du Club est responsable de la distribution du présent code aux administrateurs, entraîneurs, employés, officiels ainsi qu'à toutes autres personnes réelles ou morales intéressées qui en font la demande et de la mise en application des dispositions qui y sont énumérées. Toute personne œuvrant au sein du Club, qui refuse ou néglige de se conformer aux règles présentées dans ce code, s'expose à des mesures administratives et/ou disciplinaires, y compris, le cas échéant, le renvoi ou la destitution dans le cas de manquements sévères ou répétés.

#### 10. Mesures administratives

Patinage Anjou inc. s'est doté d'une politique de gestion des conflits. Toute plainte formulée par un membre sera traitée en vertu de cette politique. Une plainte est l'expression d'une insatisfaction par un membre suite au non-respect d'un des règlements internes et/ou des codes de conduites en vigueur et/ou du code de déontologie en vigueur et/ou de toutes politiques en vigueur de Patinage Canada. Comme mentionné au point 8, toute personne œuvrant au sein du Club, qui refuse ou néglige de se conformer aux règles présentées dans ce code, sera sanctionnée. 1er manquement = avertissement verbal ou écrit, selon la gravité. 2e manquement = rencontre avec au moins 2 membres du CA, en présence d'un parent, s'il y a lieu. 3e manquement = suspension ou renvoi selon la gravité. Selon la gravité du geste, il se peut que l'ordre des sanctions ne soit pas respecté. Le comité de gestion des plaintes décidera de la sanction. Cette décision sera sans appel au Club.

#### 11. Engagement

Le club Patinage Anjou inc. a acquis au fil des ans une solide crédibilité, en grande partie à cause de son intégrité, de l'importance attribuée à la confidentialité d'informations stratégiques et à l'adhérence à ses valeurs. Chaque année tous les administrateurs, employés, membres d'un comité, entraîneurs, officiels auprès du Club devront prendre connaissance du code de déontologie et s'engager à le respecter. Également, selon le cas et si applicables, ils s'engagent à adhérer au code de déontologie émis par Patinage Canada et à suivre la politique de gestion de conflits de Patinage Québec. De façon volontaire, chaque personne qui œuvre, de près ou de loin, auprès du Club en tant qu'administrateur, employé, membre de comité, entraîneur, officiel, bénévole, doit divulguer tout antécédent judiciaire lequel pourrait contrevenir à sa capacité d'opérer auprès du Club ou pourrait causer préjudice au Club.

#### 12. Entrée en vigueur

Le présent code de déontologie de Patinage Anjou inc. entre en vigueur le 5 septembre 2018. Et bien qu'il puisse être modifié par écrit de temps à autre, il fait l'objet d'une révision annuelle. <sup>4</sup>

#### Code de conduite du patineur

Le code de conduite a pour but d'énoncer les attentes de l'organisation, ainsi que les principes directeurs pour une prise de décisions et un comportement appropriés.

Le présent code de déontologie s'applique à tous les patineurs qui participent aux activités.

En tant que membre de Patinage Anjou inc., je m'engage à :

- ♣ Me conduire toujours de manière à représenter mon Club favorablement et positivement;
- Arriver à l'heure aux séances d'entraînement;
- Ne pas courir en patin;
- Porter les vêtements appropriés pendant les séances d'entraînement (voir la section sur le code vestimentaire de Patinage Anjou inc.);
- ♣ Avoir les cheveux attachés si ceux-ci sont plus longs que le menton;
- 🖶 Attendre qu'un entraîneur certifié soit sur la glace avant d'embarquer;
- Ne pas circuler sur la glace sans patins;
- ♣ Garder les portes d'accès à la glace fermées en tout temps;
- Ne pas mâcher de gomme sur la glace;
- Respecter les règles pendant les spectacles;
- ♣ Traiter en tout temps les membres de la communauté du Club de manière courtoise et respectueuse;
- ♣ Avoir un langage approprié, sur et à l'extérieur de la glace;
- ♣ Ne démontrer aucune agression verbale ou physique envers les membres de la communauté du Club;
- ♣ Ne pas menacer, intimider ou harceler aucun membre de la communauté du Club;
- 🖶 Ne pas vandaliser, voler, détruire ou altérer la propriété de l'aréna ou d'un individu.

Les Membres de la communauté du club sont les membres de l'exécutif, patineurs, entraîneurs, bénévoles, assistants de programme, parents, personnel de l'aréna, officiels, juges et toute autre personne liée au sport.

Les Mesures Disciplinaires : un patineur qui déroge à son code de conduite pourra être sanctionné allant de l'avertissement verbal jusqu'à son expulsion du club, selon la répétition et/ou la gravité du geste.

<sup>4</sup> Code de déontologie Patinage Anjou, révision faite automne 2018 par le conseil d'administration

#### Code de conduite des parents

Un code de conduite définit ce qui est considéré comme étant une conduite acceptable et un comportement correct. Il est le reflet des valeurs adoptées par un groupe. Ces valeurs sont généralement organisées en une série de principes de base qui définissent les normes de comportement attendues des membres dans l'accomplissement de leurs fonctions. À cet égard, le Code d'éthique peut être utile lorsque nous sommes confrontés (ées) à certaines problématiques qui surviennent en sport.

Patinage Anjou inc. adhère au Code de conduite des parents recommandé par Patinage Canada.<sup>5</sup>

Les parents ont une énorme influence sur les expériences des patineurs dans le sport. La relation d'un patineur avec ses parents et la façon dont ses parents se comportent dans l'environnement de Patinage Canada déterminent la qualité de l'expérience d'un patineur. Dans ce code, le terme « parents » désigne les « parents et tuteurs ». Ce code s'applique à tous les parents qui sont membres de Patinage Canada ou dont les enfants sont membres de Patinage Canada. Les parents respecteront ce code en tout temps durant leur participation dans tout club ou école, compétition ou activité de Patinage Canada.

- 1. Comportements recommandés des parents envers leurs enfants patineurs pour en favoriser le développement :
  - Les parents devront toujours avoir un comportement modèle positif et responsable et communiquer à leur enfant qu'ils s'attendent à ce qu'il se comporte de la même façon;
  - Les parents doivent souligner l'importance des valeurs comme l'esprit sportif, le respect, la coopération, la compétition et le travail d'équipe à leur enfant et les féliciter de concourir loyalement, de participer et de perfectionner leurs habiletés;
  - Les parents donneront l'exemple et encourageront leur enfant à maintenir un bon équilibre entre le patinage et leur vie (école, autres activités, activités sociales, etc.);
  - Les parents donneront l'exemple et encourageront des choix d'aliments équilibrés et sains et souscriront à un style de vie actif et sain;
  - Les parents auront de grandes attentes, néanmoins raisonnables, en ce qui concerne la participation au patinage de leur enfant et mettront l'accent sur le développement et le plaisir de ce dernier;
  - Les parents feront naître la confiance chez leur enfant en ce qui concerne le perfectionnement de leurs aptitudes et habiletés et éviteront toujours les comparaisons avec les autres patineurs;
  - Les parents célébreront l'acquisition d'habiletés et l'atteinte des buts de leur enfant;
  - Les parents, de concert avec l'entraîneur professionnel et l'athlète, seront considérés membres d'une équipe dont la principale préoccupation est le progrès et le développement globaux de l'enfant. Les parents respecteront le fait que l'entraîneur professionnel est responsable du développement sur glace et hors glace de l'athlète et est habilité à ce titre. Le rôle du parent sera de s'intéresser sainement au progrès et au développement de son enfant et d'être responsable de la nutrition,

<sup>5</sup> Patinage Canada, octobre 2008

du repos, de l'adhésion au régime d'entraînement hors glace établi par l'entraîneur ou tout autre professionnel en conditionnement physique, de la santé générale, de l'équilibre dans la vie et du soutien moral et émotionnel de l'enfant.

2. Code de conduite des parents dans l'environnement de Patinage Canada.

Mesures disciplinaires : un parent qui déroge à ce code de conduite pourra être sanctionné, allant de l'avertissement verbal jusqu'à l'expulsion du parent :

- Tous les parents se conduisent de façon responsable, conformément aux valeurs de l'esprit sportif, de l'intégrité, de la communication ouverte et du respect mutuel;
- Les parents assumeront, en majeure partie, la responsabilité du comportement et de l'attitude de leur fils ou de leur fille sur la glace;
- Les parents doivent en tout temps traiter toutes les personnes et les biens avec dignité, courtoisie et respect, y compris mais sans s'y limiter les patineurs, les administrateurs, les entraîneurs, les officiels et bénévoles, les autres parents et toute autre personne qui fait partie du Club, de l'école de patinage, de la section ou de Patinage Canada;
- Les parents doivent s'abstenir de tout comportement ou commentaire blasphématoire, insultant, importun, sexiste, raciste, offensant, irrespectueux ou sinon injurieux, sans hostilité ou violence;
- Les parents s'assureront que leur enfant porte l'équipement et les vêtements de patinage appropriés;
- Les parents ne fourniront jamais d'alcool ou de drogues à des mineurs dans un environnement de Patinage Canada;
- Les parents ne fourniront jamais de drogues ou de substances destinées à augmenter la performance ni n'en recommanderont l'utilisation;
- Les parents éviteront tout comportement qui jette le discrédit sur leur club, école de patinage, section ou Patinage Canada, y compris mais sans s'y limiter une consommation abusive d'alcool, l'utilisation de drogues à des fins non médicales et le jeu;
- Les parents soutiendront ouvertement cette politique sur le code de conduite et prendront les mesures voulues pour s'assurer que les autres parents respectent et soutiennent cette politique sur le code de conduite;
- Les parents observeront en tout temps les politiques, les procédures, les règles, les normes et l'éthique de Patinage Canada.

#### Code vestimentaire

A l'image de nombreux sports, le patinage artistique est soumis au respect d'un code vestimentaire. Les patins et les tenues portés pour les représentations doivent répondre à certains critères.

#### Programme de Patinage Plus :

#### 4 Pour les filles :

- o Chandail coton ouaté noir avec logo du club;
- Chandail col roulé blanc;
- Jupe noire de patinage artistique (culotte noire intégrée), tel que proposée par le Club;
- Collants beiges;
- o Gants noirs en acrylique/polyester;
- o Casque de hockey (sans la grille) homologué CSA, couleur au choix ;
- o Patins.

## 4 Pour les garçons :

- Chandail coton ouaté noir avec logo du club;
- Chandail col roulé blanc;
- Pantalon noir, genre coton ouaté;
- o Gants noirs en acrylique/polyester;
- o Casque de hockey (sans la grille) homologué CSA, couleur au choix ;
- o Patins.

#### Patineurs du Club - STAR :

#### 4 Pour les filles :

- o Chandail noir OU;
- Veste noire avec logo du club OU;
- Veste noire sans motif ni autre couleur;
- Jupe ou robe noire;
- Collants beiges;
- o Gants noirs ou beiges en acrylique/polyester;
- o Patins.

#### 4 Pour les garçons :

- o Chandail noir OU;
- Veste noire avec logo du club OU;
- Veste noire sans motif ni autre couleur;
- Pantalon de sport étroit noir;
- Gants noirs ou beiges en acrylique/polyester;
- o Patins.

#### Conseils pour les patineurs - Suggestion de patins

## Équipement et sécurité :

Plusieurs grands magasins et magasins d'articles de sport vendent de l'équipement de patinage à divers prix et de différentes qualités. Nous vous suggérons toutefois de vous rendre dans une boutique spécialisée telle que «La maison du patin», «Devault Sport», «Boutique Patinage Plus» etc. Avant d'acheter des patins, vérifiez attentivement ce qui suit :

- Bonne taille ;
- Bon soutien des chevilles ;
- Cuir de bonne qualité;
- Emplacement correct des lames.

#### La taille des patins :

- ♣ Glissez le pied en avant pour que les orteils puissent toucher le devant mais ne pas être à l'étroits;
- ♣ Lacez les bottes partiellement à la cambrure ;
- ♣ Ne portez qu'une paire de chaussettes ou de collants bien ajustés (la même paire qui sera toujours portée pour le patinage);
- ♣ Mettez-vous debout, le poids distribué sur les deux pieds ;
- Pliez les genoux ;
- L'espace à l'arrière du talon ne devrait pas dépasser celle de la largeur d'un crayon;
- ♣ Attachez les lacets de manière souple au-dessus des orteils et l'avant de la botte, et, plus ferme sur les chevilles et la cambrure ;
- Les patins devraient être bien ajustés autour de la cheville et du talon, avec un peu de jeu pour le mouvement des orteils;
- ♣ Il ne devrait pas y avoir de jeu ou de plis dans la botte ;
- La languette devrait être bien rembourrée et assez large pour couvrir le devant de la cheville et rester en place ;
- ♣ Marchez avec les patins hors de la glace; ils devraient être confortables.

#### Conseils :

- ≠ Évitez d'acheter des patins trop grands qui « feront plus tard » au patineur ;
- ↓ Les patins moulés en plastique ne sont pas recommandés;
- Assurez-vous que les lames soient vissées plutôt que rivetées, pour que la lame puisse être bougée au besoin. Si la lame est rivetée, elle doit être droite et centrée. Le pied ne devrait pas pencher d'un côté;
- 🖶 Une botte en cuir est préférable à une botte en vinyle ;
- Assurez-vous que la botte n'ait pas de plis.

#### Soins des patins :

- 🖊 Portez toujours des protège-lames lorsque vous êtes en dehors de la glace ;
- ♣ Essuyez les lames et la plaque de semelle complètement avec un chiffon après l'utilisation ;

- ♣ Enlevez toujours les protège-lames avant d'entreposer les patins ;
- ♣ Délacez suffisamment les patins avant de les enlever de sorte que l'arrière de la botte ne se brisera pas ou ne déchirera pas ;
- ♣ Aérez les bottes après l'utilisation (selon l'usage et les soins).

#### Entretien des patins :

- ♣ Affûtez les patins dès que vous les avez achetés ;
- ♣ Ayez recours à une bonne entreprise d'affûtage ;
- Affûtez de nouveau les patins après une trentaine d'heures de patinage (selon l'usage et les soins);
- La pointe du patin ne devrait pas être enlevée, elle fait partie de la conception des patins et est essentielle à un bon équilibre.

Si toutefois vous avez des questions concernant l'entretien des patins, le choix d'un magasin ou toutes autres interrogations, n'hésitez pas à venir nous voir.

#### Port du casque pour les patineurs du programme de Patinage Plus

Tous les clubs et écoles de patinage membres de Patinage Canada qui offrent un programme Patinage Plus doivent s'assurer que tous les participants à Patinage Plus et Patinage Plus pour adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement, portent un casque de hockey homologué CSA pendant qu'ils se trouvent sur la glace.

La présente politique s'applique aussi à tous les autres programmes de Patinage Canada, par conséquent toute personne qui manque de contrôle ou d'équilibre durant le patinage avant, arrière ou qui éprouve de la difficulté à arrêter ainsi qu'à manœuvrer autour d'obstacles sur la glace doit porter un casque de hockey homologué CSA.

Les clubs et écoles de patinage doivent s'assurer de l'application de cette politique durant toutes les activités de patinage, dont les compétitions, les journées de carnaval ou toute autre activité spéciale sur la glace pendant la saison pour les patineurs de ces niveaux.

Cette politique représente une norme minimale. Les sections peuvent, à leur gré, imposer une norme plus élevée que doivent adopter et mettre en application tous les clubs et écoles de patinage qui font partie de la section.

## Politique de prévention des maladies infectieuses — contagieuses. 6

La santé de nos patineurs fait l'objet d'une grande préoccupation auprès des membres du conseil d'administration. Ainsi, la présente politique a pour objectif d'informer les principaux intervenants, à savoir les parents, les patineurs, les membres du conseil

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Source : Prévention et contrôle des maladies infectieuses en milieu scolaire, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Juin 2009.

d'administration ainsi que les entraîneurs du club de Patinage Anjou inc., des procédures à suivre lorsqu'une maladie infectieuse — contagieuse — se déclare au sein du club.

Nous espérons ainsi assurer un meilleur contrôle des maladies infectieuses — contagieuses — et une diminution de leurs transmissions dans l'environnement du Club.

#### Confidentialité :

Toute information médicale concernant un patineur doit être traitée en respectant les principes liés à la confidentialité. Le nom du patineur concerné demeurera confidentiel. L'information aux membres portera simplement sur la situation médicale en cours.

#### Rôle et responsabilités des parents :

- ♣ Signalement des infections :
  - Les parents doivent signaler à un membre du conseil d'administration ou à l'entraîneur, toute infection ou infestation présentée par leur enfant s'il s'agit d'une maladie infectieuse contagieuse. Dans le doute, il est important de vérifier auprès d'un médecin.
- ♣ Intervention :

Le jeune ayant une maladie infectieuse — contagieuse doit rester à la maison jusqu'à la fin de la période de contagion et jusqu'à ce qu'il soit capable de reprendre ses activités de patinage.

## Rôle et responsabilités des membres du conseil d'administration et des entraîneurs :

- Signalement des infections :
  - Si un membre du conseil d'administration ou un entraîneur soupçonne qu'un jeune est atteint d'une maladie infectieuse contagieuse, il doit en informer les parents et leur recommander de consulter un médecin.
- ♣ Intervention :
  - Le conseil d'administration informe dès que possible les patineurs, les entraîneurs et les parents concernés par la situation médicale afin que ces derniers puissent prendre les mesures nécessaires, selon la situation.

#### Mesures de prévention et de contrôle dans le cadre d'activités sportives :

- La prévention de la transmission d'infections de personnes infectées à d'autres personnes ou groupes s'appuie sur de bonnes pratiques d'hygiène;
- Le lavage rigoureux et régulier des mains avec de l'eau et du savon, les mains étant le principal véhicule de transmission des infections;
- L'application de méthodes barrières tel que le port de gants pour les personnes prodiquant des soins et l'application de pansements sur la plaie;
- L'hygiène respiratoire lors de toux ou d'éternuements, par exemple utiliser le haut de la manche, entre le pli du coude et l'épaule lorsque des mouchoirs de papier ne sont pas disponibles;

- Le non partage d'objets personnels, tels que vêtements, uniformes, casque, brosse à dents, verre, chapeau, peigne, maquillage, etc.;
- Le lavage dans une eau chaude savonneuse des articles personnels tels que les uniformes, les serviettes, les gants, après chaque utilisation;
- Le nettoyage et la désinfection des surfaces de l'environnement souillées par du sang, sécrétions, etc.

## PROCÉDURE DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTE

Nous accordons beaucoup d'importance à votre opinion ainsi qu'à vos commentaires concernant nos services. Ces commentaires nous donnent la possibilité d'améliorer le service offert à notre clientèle et de nous ajuster à ses besoins, dans la mesure du possible.

Nous nous efforçons d'offrir le meilleur service possible, mais il peut survenir un problème ou une situation particulière, faisant en sorte que vous soyez insatisfaits du service reçu. C'est pour cette raison que nous désirons en être informé afin d'améliorer notre processus opérationnel et éviter que la même situation ne se reproduise.

Par le biais d'une plainte, vous pouvez nous faire savoir que vous êtes insatisfaits de nos produits, de nos services ou de la qualité de votre rapport avec nous en tant que client.

Étape 1	Dépôt de la plainte.	Dans les 90 jours calendrier de la date de l'incident ou de l'infraction par courriel au : <a href="mailto:cpaanjoukinsmen.plainte@gmail.com">cpaanjoukinsmen.plainte@gmail.com</a>
Étape 2	Envoyer Accusé de réception.	10 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes.
Étape 3	Déterminer la recevabilité.	20 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes après l'envoi de l'Accusé de réception.
Étape 4	Envoi de la convocation à une médiation ou à une enquête.	40 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes après avoir déterminé de la recevabilité.
Étape 5	Délai accordé pour que les parties s'entendent sur un règlement suite à une médiation ou une enquête.	7 jours ouvrables sont accordés aux parties après la médiation ou l'enquête.
Étape 6	Communication du Comité de gestion des plaintes sur la décision.	25 jours ouvrables sont accordés au Comité de gestion des plaintes après la fin de l'enquête.

## PROGRAMMATION DE LA SAISON 2018-2019

#### Résumé:

Les programmes de patinage de Patinage Canada se complètent et le système permet aux participants de circuler sans contrainte dans le système, et de se développer. Tous les programmes sont enseignés par des entraîneurs professionnels certifiés du Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE), dans les clubs membres et les écoles de patinage, dans l'ensemble du pays.

Les programmes de Patinage Canada sont fondés sur le modèle de développement à long terme de l'athlète qui a pour but d'aider les entraîneurs, les parents, les bénévoles et les administrateurs à créer un environnement dans lequel les patineurs peuvent se développer et réaliser tout leur potentiel dans le sport, qu'ils s'intéressent au patinage récréatif ou au patinage de compétition.

Voici la programmation proposée par le Club de patinage Anjou pour la saison 2018-2019 :

#### Programme de Patinage Plus \*

Adapté pour les débutants de tout âge, il comprend les mouvements fondamentaux et les habiletés de base, fondés sur les principes du développement à long terme de l'athlète de Sport Canada. Patinage Plus met l'accent sur le savoir-faire physique et les habiletés fondamentales exigées pour pratiquer tout sport de glace. Ce programme s'adresse aux débutants de tout âge, ainsi qu'à ceux qui souhaitent améliorer leurs habiletés de base ou, simplement, pour patiner par plaisir. Ce programme est offert par des entraîneurs professionnels formés et certifiés et sont assistés par des assistants de programme également formés.

## **Programme Intégration**

Le programme «Intégration» permet au patineur inscrit au programme de Patinage Plus de faire un entraînement en petit groupe selon un ratio de 1 entraîneur professionnel / 5 patineurs. L'entraînement se fait sous forme de «station». Ce programme vise particulièrement les patineurs de niveau Étape 4-5-6, âgés entre 8 et 12 ans qui sont en transition vers le Club.

#### Programme Semi-privé

Le programme «Semi-privé» permet au patineur de faire un entraînement privé (ou en petit groupe) avec un entraîneur assigné. Ce programme vise particulièrement les patineurs de niveau Étape 4-5-6 qui sont en transition vers le Club. L'entraîneur facturera le patineur pour ses cours privés.

PATINAGECANADA

**PATINAGEPLUS** 

## Programme de Patinage Plus Élite (nouveau)



Le programme «Patinage Plus Élite» est destiné aux jeunes patineurs âgés entre 4 et 7 ans inscrits au programme de Patinage Plus et qui, selon le jugement des entraîneurs, auront le potentiel de se développer plus rapidement. Ce programme se veut un cours de groupe. Le ratio de 1 entraîneur / 10 patineurs sera visé (maximum de 20 patineurs). À ce jour, deux (2) entraîneurs certifiés niveau national seront les mentors de ce programme. Une période de 50 minutes par semaine sera allouée à ce programme de développement.

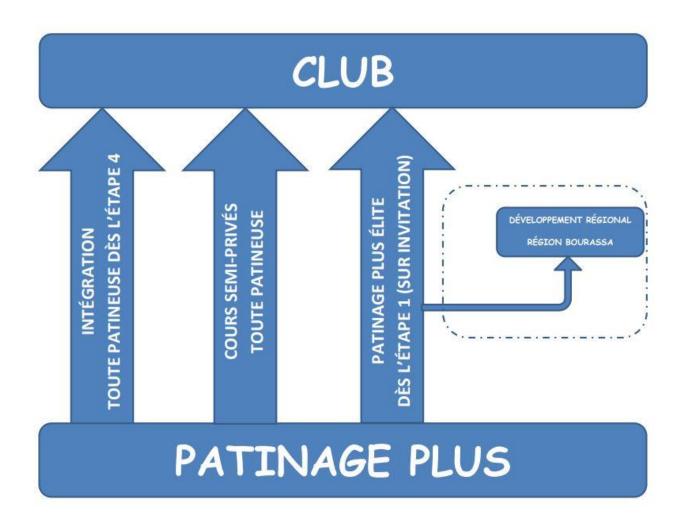
## Patinage STAR \* - Club de patinage Anjou

Succès, Tests, Accomplissement, Reconnaissance - voilà en quoi consiste Patinage STAR! Patinage STAR offre aux patineurs de tout âge l'occasion d'apprendre les habiletés de patinage de base dans les disciplines de la danse sur glace et des habiletés de patinage du style libre et du patinage d'interprétation. Unique au Canada, ce programme enseigne les habiletés de patinage artistique en leçons en groupe ou particulières, de manière progressive et logique, et offre des prix et des récompenses conçus spécialement pour ce groupe de patineurs. Ces derniers ont la possibilité de subir les tests de Patinage Canada par l'intermédiaire d'un système de tests national uniformisés. Les patineurs qui ont maîtrisé les habiletés de patinage artistique peuvent aussi choisir de poursuivre le patinage artistique ou le patinage en couple.

## Organigramme : du programme de patinage plus vers le club

Voici un organigramme qui explique le cursus du programme de Patinage Plus vers les autres programmes annexés, pour ensuite se diriger vers le club (Programme STAR)

PATINAGESTAR



#### Programme de Patinage Plus\*

#### LE MEILLEUR PROGRAMME

- Une série complète d'habiletés portant sur l'équilibre, la maîtrise et l'agilité par les patineurs pour tout sport de patinage sur glace ou de patinage récréatif
- Programme mis à l'épreuve et reconnu à l'échelon national et méthodes de prestation garantissant le succès des patineurs
- ♣ Conçu pour assurer le mouvement à 90 % afin que les patineurs apprennent en groupe dans un milieu actif et amusant

#### LES MEILLEURS ENTRAINEURS

- Des entraîneurs certifiés au niveau national sont expressément formés pour enseigner les mouvements et les techniques appropriées du patinage
- Des assistants de programme formés prêtent assistance aux entraîneurs
- Le programme assure un ratio d'un entraîneur/assistant de programme par groupe de 10 patineurs ou moins

PATINAGECANADA

#### LE MEILLEUR DEBUT

- ♣ Le programme offre aux enfants la meilleure base pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse et la ringuette
- ♣ Il présente une activité saine à un jeune âge, qui peut être pratiquée pendant toute la vie
- ▲ Il favorise le plaisir, le conditionnement physique et la participation

#### D'excitantes nouvelles - Patinage Plus, encore mieux!

Patinage Canada a élaboré un nouveau programme Patinage Plus, fondé sur les principes du développement à long terme de l'athlète de Sport Canada. Parmi les nouveautés : une nouvelle apparence, de nouveaux prix, d'excellents outils pour les entraîneurs et, de façon plus importante, un nouveau programme d'apprentissage mis à l'épreuve et éprouvé ainsi que des méthodes de prestation qui garantissent que les patineurs réussiront à acquérir plus rapidement des habiletés de base plus fortes. Mais, ce n'est pas tout! Le nouveau programme comprend aussi des habiletés particulières pour le hockey, la ringuette, le patinage de vitesse et le patinage artistique. Le résultat est un nouveau programme dynamique qui prépare les patineurs pour pratiquement tous les sports de glace.

Patinage Canada est aussi fier que tous ses programmes soient enseignés par des entraîneurs professionnels, formés et certifiés par l'intermédiaire du Programme National de Certification des Entraîneurs.

## POURQUOI S'INSCRIRE À PATINAGE PLUS?

#### Qu'est-ce que Patinage Plus?

Patinage Plus est un programme dynamique d'initiation au patinage qui est axé sur le plaisir, la participation et l'acquisition d'habiletés de base. Fondé sur les principes du Développement à Long Terme de l'Athlète (DLTA) de Sport Canada, Patinage Plus met l'accent sur le savoir-faire physique et les habiletés fondamentales exigées pour participer à tout sport de glace ou patiner comme activité récréative.

## À qui s'adresse le programme?

Aux débutants de tout âge, enfants ou adultes, ainsi qu'à ceux qui souhaitent améliorer leurs habiletés de base, que ce soit pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse ou simplement pour patiner par plaisir.

#### Qui enseigne le programme?

Des entraı̂neurs professionnels formés du PNCE, assistés par des assistants de programme formés.

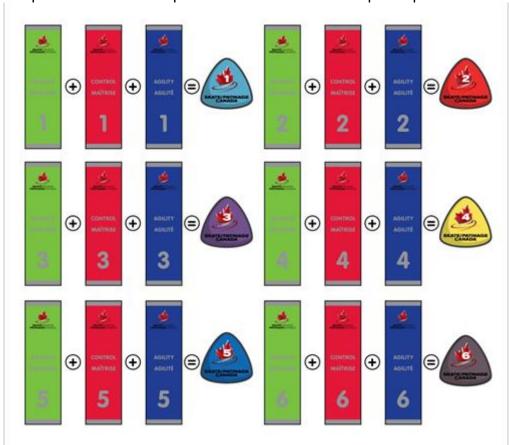
<sup>7 \*</sup>Informations tirées du site web de Patinage Canada

#### Qu'est-ce que vous apprendrez?

Une série complète d'habiletés portant sur l'équilibre, la maîtrise et l'agilité, enseignées en six étapes qui portent sur le hockey, la ringuette, le patinage de vitesse, le patinage artistique ainsi que le patinage récréatif. Patinage Plus fait appel à un curriculum et des méthodes de prestation mis à l'essai et éprouvés à l'échelle nationale, qui garantissent que les patineurs pourront acquérir des habiletés de base plus fortes et les perfectionner plus rapidement.

### À quoi peut-on s'attendre?

Action, mouvements et plaisir! Les leçons sont données en groupe et chaque entraîneur compte un maximum de 10 patineurs. Les patineurs progressent à leur propre rythme et les entraîneurs rendent les séances actives au moyen de matériel pédagogique, de musique rythmée et d'une grande gamme d'activités qui créent un environnement motivant et favorisent l'apprentissage. Des écussons, rubans et autres récompenses servent à mesurer les progrès des patineurs et à récompenser leurs efforts et leur participation.



#### Qui évalue?

Tous les entraîneurs présents s'assurent d'évaluer votre enfant à un moment du cours. Lorsque l'enfant complète les exigences pour l'obtention de chaque écusson, il poursuit à l'autre étape.



## <u>Programme de Patinage STAR\*</u>

Étapes	Équilibre	Maîtrise	Agilité
	Tomber et se relever	Faire de la neige	Virage sur deux pieds
	Séquence de poussées et de glisses avant	Patinage ou marche arrière sur deux pieds	Saut sur deux pieds
	Glisse avant sur deux pieds	Glisse arrière sur deux pieds	Patinage avant périmétrique
SKATE/PATINAGE CANADA	Glisse avant sur deux pieds en position assise		
	Godille avant sur deux pieds	Arrêt avant	Virage avant sur deux pieds
12	Glisse avant de deux pieds à un pied	Glisse arrière sur deux pieds en position assise	Virage arrière sur deux pieds
	Séquence de poussées et de glisses avant	Glisse arrière de deux pieds à un pied	Virage avec glisse de 180 degrés
SKATE/PATINAGE CANADA	Patinage rapide et glisse avant sur un pied	Séquence de poussées et de glisses arrière	Saut avant sur deux pieds
	Poussées avant de la lame (T, V ou L)	Arrêt avant précédé de patinage rapide	Patinage avant rapide sur deux pieds
	Slalom avant sur deux pieds	Godilles arrière sur deux pieds	Virage arrière rapide sur deux pieds
	Fortes poussées avant sur un cercle	Glisse arrière sur deux pieds à un pied	Virage avant de 360 degrés avec des pas
SKATE/PATINAGE	Croisés marchés	Séquence de poussées et de glisses arrière	Saut arrière sur deux pieds
	Glisse avant deux pieds à un pied sur une courbe	Glisse arrière sur un pied	Patinage avant périmétrique rapide
	Slalom AVI	Arrêt arrière	Virage avant sur un pied
	Slalom AVE	Fortes poussées arrière sur un cercle	Virage arrière de 360 degrés avec de pas
	Allongée avant (drag)	Slalom arrière sur deux pieds	Saut sur deux pieds avant à arrière
	Arabesque avant	Patinage rapide et glisses arrière sur un pied	Saut sur deux pieds arrière à avant
SKATE/PATINAGE CANADA	Exercice de tomber et se relever	Glisse avant sur un pied de la ligne bleue à la ligne bleue	Pirouette sur deux pieds
	Départ en V en patinage avant	Patiner de la ligne des buts à la 1ère ligne bleue en 9 sec ou moins	Pirouette assise sur deux pieds
	Croisés avant sur un tracé de la figure 8	Arrêt avant de côté sur deux pieds	Virage avant sur un pied
	Carres AVI	Arrêt arrière en patinage rapide	Virage avec glisse avant de 360 degrés
	Séquence de poussées et de glisses avant	Croisés arrière	Saut sur un pied de l'avant vers l'arrière
	Patinage avant périmétrique et sauts	Slalom ARI	Saut puissant avant
SKATE/PATINAGE	Grand aigle intérieur	Séquence de poussées et de glisses arrière	Pirouette sur un pied
	Slalom avant sur un pied	Arabesque arrière	Pirouette sur chaque pied, en alternance
	Pas croisés latéraux courus	Patiner de la ligne des buts à la 2 <sup>e</sup> ligne bleue en 12 sec ou moins	Virages serrés en patinage avant
	Croisés avant puissants	Arrêt de côté sur deux pieds en patinage rapide	Virage avant de 180 degrés avec des pas
	Poussées-élans périmétriques avant et croisés	Slalom ARE	Virage arrière de 180 degrés avec des pas
	Courbes AVE	Croisés arrière sur un tracé de la figure 8	Virages multiples sur deux pieds
	Slalom avant sur un pied	Patinage arrière périmétrique et croisés	Saut puissant avec rotation
SKATE/PATINAGE	Tir au canard avant	Slalom arrière sur un pied	Saut arrière piqué
CANADA	Patinage avant périmétrique et arrêts de côté	Pirouette arrière sur un pied	Saut arrière de 360 degrés sur deux pieds
	Arabesque avant sur une courbe	Patinage périmétrique en 35 sec ou moins	Pirouette avant sur un pied
	Croisés avant avec accélération		Virage pivot avant inversé sur deux pieds

#### L'héritage de Patinage STAR

Depuis plus de quatre décennies, Patinage STAR est le soutien principal du patinage artistique au Canada.

Lorsque vous inscrivez votre enfant à un programme Patinage STAR au club de Patinage Anjou, vous devenez automatiquement membre de Patinage Canada et avez accès à ce qui suit et beaucoup plus :

- La possibilité de voir l'acquisition de nouvelles habiletés de patinage artistique reconnue dans le cadre d'un système de tests national uniformisés;
- Les compétitions invitation et interclubs;
- 4 Prix du patineur de l'année de Patinage STAR;
- Événements spéciaux de Patinage STAR et activités du club;
- ♣ Occasion de croissance personnelle et acquisition d'importantes aptitudes à la vie quotidienne comme l'établissement de buts, l'autodiscipline, la confiance, la gestion du temps, un mode de vie sain et des stratégies d'adaptation pour faire face au succès et à l'échec;
- # Etc.

#### Fonctionnement de Patinage STAR

Une fois qu'un patineur est inscrit dans le programme de Patinage STAR, plusieurs possibilités s'offrent à lui :

- 4 1<sup>ère</sup> possibilité :
  - Les patineurs peuvent choisir de demeurer dans le programme de <u>Patinage STAR</u>, d'essayer (bien qu'ils ne soient pas obligatoires) les tests durant des séances de tests organisées et de perfectionner les habiletés acquises. Les patineurs peuvent choisir de participer aux compétitions, tout en essayant les tests de Patinage Canada.
    - Compétition de club
    - Compétition Interclub de patinage STAR
    - Compétition invitation

#### 4 2º possibilité:

 D'autres patineurs pourraient estimer qu'ils ont progressé à un point où ils souhaiteraient s'inscrire au <u>programme de patinage de compétition</u> de Patinage Canada.

Il y a dix catégories de STAR (STAR 1 à 10 et OR). Chacune des catégories est composée de compétences à atteindre. Une fois atteinte, le patineur change de catégorie.

Le programme STAR se compose d'habiletés de patinage artistique dans <u>quatre disciplines</u> et chaque discipline est divisée en fonction de <u>trois niveaux.</u>

#### Habiletés de patinage

Les habiletés de patinage sont une combinaison de mouvements fondamentaux de patinage, exécutés sur un tracé en solo. Les éléments de base de toutes les disciplines du patinage artistique sont intégrés dans le programme. Les mouvements sont tirés d'anciennes figures imposées, du style libre et de la danse sur glace. L'objectif du programme d'habiletés de patinage est la maîtrise des éléments fondamentaux du patinage – qualité des courbes, contrôle, puissance et vitesse.

Le programme de Patinage STAR compte six tests d'habiletés de patinage.

#### Style libre

Le style libre se compose de l'exécution de sauts, de pirouettes, de jeux de pieds, de mouvements de transition et de poussées-élans, soit de façon isolée ou en séquence avec la musique.

On compte six tests de style libre dans le programme de Patinage STAR.

#### Danse sur glace

Composé de tests de sept niveaux, le programme de tests de danse enseigne la synchronisation, la musicalité, l'interprétation du rythme, la structure ainsi que les habiletés de base du patinage comme les courbes, l'évolution, le contrôle et l'unisson.

Les danses du programme de Patinage STAR peuvent être exécutées dans n'importe quel ordre mais un candidat doit réussir le nombre exigé de danses d'un test de danse avant de passer au niveau suivant. En plus des danses imposées traditionnelles, on compte aussi les danses créatives qui mettent au défi la créativité, le talent artistique et l'originalité.

Les tests de danses comptent sept tests.

#### Patinage d'interprétation

L'objectif du programme de patinage d'interprétation est d'encourager et de développer la créativité, l'expression, la musicalité, le mouvement, l'interprétation de la musique ainsi que l'utilisation d'espace, le rythme, l'alignement et le style des patineurs. Le programme donne aux patineurs la chance d'examiner l'aspect de performance du patinage sans mettre l'accent sur les éléments techniques.

Les tests d'interprétation consistent à présenter un programme et à interpréter un morceau de musique d'une durée de 2 à 3 minutes (+/- 10 secondes). Les patineurs peuvent essayer des tests d'interprétation seuls ou en couple (homme/femme, femme/femme ou homme/homme) à quatre niveaux.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES QUATRE DISCIPLINES ET DES TROIS NIVEAUX DE TESTS PROGRAMME STAR 1 À 10 & OR

DISCIPLINES (4)		NIVEAU DES TESTS	
	NIVEAU PRIMAIRE (STAR 1 à 5)	NIVEAU INTERMÉDIAIRE	NIVEAU SÉNIOR (centralisé)
HABILETÉS DE PATINAGE	<ul><li>♣ Préliminaire</li><li>♣ Junior Bronze</li></ul>	<ul><li>Sénior Bronze</li><li>Junior Argent</li></ul>	<ul><li>↓ Sénior Argent</li><li>↓ Or</li></ul>
STYLE LIBRE	<ul><li>♣ Préliminaire</li><li>♣ Junior Bronze</li></ul>	<ul><li>Sénior Bronze</li><li>Junior Argent</li></ul>	<ul><li>↓ Sénior Argent</li><li>↓ Or</li></ul>
Chaque test du	•	leux parties - éléments d gramme libre	exécutés isolément et
DANSE	<ul><li>♣ Préliminaire</li><li>♣ Junior Bronze</li></ul>	<ul><li>♣ Sénior Bronze</li><li>♣ Junior Argent</li></ul>	<ul><li>↓ Sénior Argent</li><li>↓ Or</li><li>↓ Diamant</li></ul>
PATINAGE D'INTERPRÉTATION	♣ Introduction	<b>♣</b> Bronze	<ul><li>♣ Argent</li><li>♣ Or</li></ul>

#### Patinage de compétition

Le patinage de compétition est un programme pour les patineurs de patinage simple, de patinage en couple et de danse sur glace qui sont en progression ou qui souhaitent concourir dans des compétitions de qualification de Patinage Canada. Les patineurs qui veulent mesurer leurs habiletés de patinage et font preuve d'aptitudes pour la compétition peuvent participer à ce programme de compétition.

Les patineurs qui s'inscrivent au Programme de patinage de compétition apprennent différentes aptitudes à la vie quotidienne à mesure qu'ils gravissent l'échelle de compétition, notamment l'établissement d'objectifs, la concentration, la capacité de faire face au succès et à l'échec, la gestion du temps et les principes du franc-jeu et de l'esprit sportif. Outre l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne, les patineurs de ce programme ont :

- Accès à des programmes de financement provinciaux et nationaux (au besoin);
- ♣ L'occasion d'être sélectionnés pour l'équipe nationale de Patinage Canada;
- L'occasion de participer aux Championnats de section de Patinage Canada, au Défi de Patinage Canada et aux Championnats canadiens de patinage artistique;
- L'occasion et la possibilité d'être sélectionnés pour représenter le Canada sur la scène internationale;
- 4 Accès à des services de sciences du sport.

#### Structure des compétitions de qualification

Durant la saison, les patineurs ont plusieurs occasions de participer aux compétitions de qualification. Le Programme de compétition de Patinage Canada offre des compétitions provinciales et nationales normalisées aux patineurs de compétition. Ces compétitions sont des tremplins, par exemple vers les équipes nationales et les équipes des Championnats du monde et des Jeux olympiques.

Les patineurs qui participent à la structure des compétitions de qualification peuvent le faire au niveau suivant dans les disciplines de patinage en simple, de patinage en couple et de danse sur glace.

- ♣ Sans Limites (spécifique au Québec);
  - Moins de 7 ans
  - Moins de 8 ans
  - o Moins de 9 ans
  - Moins de 10 ans
- Pré-Juvénile;
- Juvénile;
- Pré-Novice:
- Novice:
- Junior;
- Senior.

## SÉMINAIRES

Le Club de Patinage Anjou inc. organise, à l'occasion, des journées de séminaire. Les séminaires sont des séances de formation constituées d'ateliers ayant une multitude de pistes de développement pour propulser la performance du patineur. Une journée d'échanges et de conseils techniques avec des experts et des passionnés de patinage artistique.

## COURS SEMI-PRIVÉS/ PRIVÉS

Lorsque le patineur a terminé son parcours du programme Patinage Plus, il sera invité à poursuivre dans le programme STAR. Tel que précisé, le programme STAR est offert par des entraı̂neurs compétents. Pour ce faire, vous devez sélectionner un entraı̂neur et lui préciser vos intentions.

Il est important de savoir qu'à cette étape du parcours, les entraîneurs vous factureront leur temps d'entraînement pour un cours de groupe ou un cours individuel. Discutez des modalités avec l'entraîneur, ce dernier pourra vous renseigner davantage.

## <u>CALENDRIER ANNUEL DU CLUB DE PATINAGE ANJOU INC.</u> 2018-2019

#### Septembre 2018

- ♣ Début de la saison du club : 4 septembre
- ♣ Rencontre des parents et vente de costumes : 10 octobre
- ♣ Formation assistantes de programme : 12 et 15 septembre
- ♣ Début de la saison du Patinage Plus : 19 septembre
- Compétition Souvenir Georges Ethier et Sous-sections 2018 (Beauport) : 20 au 23 septembre

#### Octobre 2018

- ◆ Tests: 17 octobre, à confirmer
- ♣ Fête de l'halloween : 24, 25 et 27 octobre
- ▲ Internationaux Patinage Canada 2018 (Place Bell-Laval): 25 au 28 octobre
- ♣ Invitation Claudette Demer Mascouche: 19 au 21 octobre 2018

#### Novembre 2018

- ♣ Invitation Repentiony: 2 au 4 novembre
- ♣ Invitation Mont-Tremblant: 15 au 18 novembre
- 4 Invitation Maurice-Richard: 15 au 18 novembre
- **↓** Invitation St-Eustache: 23 au 25 novembre
- ♣ Défi Patinage Canada 2018 : 28 novembre au 2 décembre

#### Décembre 2018

- Séparation des groupes du Club
- ♣ Fête de Noël 15 et 16 décembre
- ♣ Prises de mesures : 12,13 et15 décembre

#### Janvier 2019

- ♣ Prises de mesures : 9, 10 et 12 janvier
- 🖊 Tournoi Pee Wee : 21 janvier au 3 février : Pas de glaces à Chaumont
- 🖊 Compétition régionale STAR Michel Proulx : 25 au 27 janvier
- 🖶 Finales régionales Jeux du Québec : 25 au 27 janvier
- ♣ Invitation Pierrette Vaillant-Pierre (Rosemère): 4 au 6 janvier

#### Février 2019

- ♣ Fête de la St-Valentin: 13, 14 et 16 février
- ♣ Fermeture de l'Aréna Chénier : 2 février
- **↓** Invitation Terrebonne : 8 au 10 février

#### Mars 2019

- ♣ Gala des Lauréats : date à venir
- ♣ Vente de billets du spectacle : date à venir
- ♣ Prises de photos des groupes pour le spectacle : dates à venir
- ♣ Finale Provinciale Jeux de la Participation et Star Michel Proulx (Victoriaville):
  1er au 4 mars
- ♣ Compétition régionale Patinage Plus et STAR 1 à 4 mars

#### Avril 2019

- ♣ Inscription pour le camp : date à venir
- ♣ Photos individuelles du spectacle : dates à venir
- 4 Période de pratique pour le spectacle : dates à venir
- **♣** Jeux de Montréal : 6 avril

#### Mai 2019

- ♣ La Générale du Spectacle : 1er mai
- ♣ Spectacle Revue sur glace : 3, 4 et 5 mai

#### Juin 2019

- ♣ Pré-camp de jour : 10 au 21 juin
- 🖶 Camp de jour & École d'été : 25 juin au 2 août
- 🕹 AGA : date à venir

	SEPTEMBRE								
D	٦	Ма	Me	٦	>	s			
						1			
2	3	4	5	6	7	8			
9	10	11	12	13	14	<b>15</b>			
16	17	18	19	20	27	22			
23	24	25	26	27	28	29			
30									

	OCTOBRE									
D	L	Ма	Me	J	٧	s				
	1	2	3	4	5	6				
7	8	9	10	11	12	13				
14	15	16	M.	18	13	20				
27	22	23	24	25	26	27				
28	29	30	31							

	NOVEMBRE								
D	L	Ма	Me	J	٧	s			
				1 1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10			
11	12	13	14	15	16	1			
18	19	20	21	22	23	24			
25	26	27	28	29	30				

	DÉCEMBRE								
D	L	Ма	Me	٦	>	s			
					-	***			
2	3	4	5	6	7	8			
9	10	11	12	73	14	<b>1</b> 5			
16	17	18	19	20	21	22			
23	24	25	26	27	28	29			
30	31								

	JANVIER							
D	١	Ма	Me	٦	>	s		
		1	2	3	4	\$		
6	7	8	<b>100</b>	A Q	11	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20	23	22	23	24	<b>3</b> 5	<b>3</b> 6		
37	28	29	30	3				

FÉVRIER								
D	١	Ма	Me	٦	>	s		
					<b>(</b>	<b>2</b>		
3	4	5	6	7	8	<b>S</b>		
10	11	12	<b>3</b>	<b>1</b>	15	\$1.6		
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28				

	MARS									
D	L	Ма	Me	J	y	ş				
				-	1	2				
3	4	5	6	7	8	9				
10	11	12	13	14	15	16				
17	18	19	20	21	22	23				
24	25	26	27	28	29	30				
31										

	AVRIL								
D	لـ	Ма	Me	7	>	s			
	1	2	3	4	5	6			
7	8	9	10	11	12	13			
14	15	16	M.	18	19	20			
21	22	23	24	25	26	27			
28	29	30							

	MAI							
D	L	Ма	Me	J	٧	s		
			12 T	2	<b>33</b>			
<b>5</b>	6	7	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25		
26	27	28	29	30	31			

	JUIN									
D	ا ا	Ма	Me	7	>	s				
						1				
2	3	4	5	6	7	8				
9	10	11	12	13	14	15				
16	17	18	19	20	21	22				
23	24	25	26	27	28	29				
30										

	JUILLET						
D	L	Ма	Me	J	٧	s	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

	RÉUNION / ASSEMBLÉE
	DÉBUT / FIN DE SESSION
	CONGÉ / HORAIRE MODIFIÉ
$\Delta$	COMPÉTITION / TESTS
The state of the s	ESSAYAGES / PHOTOS
White was	ACTIVITÉ

## CALENDRIER DES COMPÉTITIONS





#### Calendrier compétitions saison 2018-2019

Compétitions Provinciales	Date	Hôte	
Kloda Événements présente - Championnats québécois d'été 2018 (CQÉ)	9 au 12 août 2018	Région Lac Saint-Louis	
Souvenir Georges-Éthier 2018 (SGÉ)	20 au 23 sept. 2018	CPA Beauport	
Championnats de la sous-section Québec – Patinage Canada 2019 (CSS)	20 au 23 sept. 2018	CPA Beauport	
Championnats « A » de la section Québec – Patinage Canada 2019 (CSA)	9 au 11 nov. 2018	CPA Hull - Région Outaouais	
Championnats « B » de la section Québec – Patinage Canada 2019 (CSB)	31 janv. au 3 févr. 2019	CPA Sherbrooke	
Championnats régionaux de patinage synchronisé de la section Québec 2019 (CRPS)	1 <sup>er</sup> au 3 février 2019	CPA Sherbrooke	
Finale des Jeux du Québec 2019 (JQ)	1 au 4 mars 2019	Québec	
Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2019 de la section Québec (CSMP)	15 au 17 mars 2019	CPA St-Romuald / St-Jean	

#### Autres compétitions\* :

- ♣ Invitation Claudette Demer- Mascouche : 19 au 21 octobre 2018
- ♣ Internationaux Patinage Canada 2018 (Place Bell Laval) : 28 au 28 octobre 2018
- ♣ Invitation Repentiony : 2 au 4 novembre 2018
- ♣ Invitation Maurice-Richard : 16 au 18 novembre 2018
- ♣ Invitation Mont-Tremblant : 15 au 18 novembre 2018
- ♣ Invitation St-Eustache : 23 au 25 novembre 2018
- 🖶 Défi Patinage Canada (Alberta) : 28 novembre au 2 décembre 2018
- ♣ Invitation Pierrette Vaillant-Pierre (Rosemère): 4 au 6 janvier 2019
- ♣ Compétition régionale STAR Michel Proulx : 25 au 27 janvier 2019
- Finales régionales Jeux du Québec : 25 au 27 janvier 2019
- ♣ Invitation Terrebonne : 8 au 10 février 2019
- ♣ Compétition régionale Patinage Plus et STAR 1 à 4 : mars 2019 (date à déterminer)
- ♣ Jeux de Montréal : 3 au 7 avril 2019

<sup>\*</sup>Les inscriptions aux compétitions sont à la discrétion des entraîneurs.

#### NOTRE ATELIER DE CONFECTION DE COSTUMES

Patinage Anjou possède son propre atelier de confection de costumes qui est situé au 11 051 Boul. Ray-Lawson à Anjou.

La confection des premiers costumes pour la Revue sur Glace a eu lieu en 1971. Les fondateurs du CPA Anjou-Kinsmen on fait appel à M. André St-Laurent. Ce dernier était responsable de la Revue dur Glace en collaboration avec le club de patinage artistique Montréal-Nord.

À cette époque, les costumes étaient entretenus dans un petit local sur la rue Goncourt au coin de la rue Chateauneuf. Quelques années plus tard, l'atelier s'est retrouvé dans un local sur la rue Meriem, à Anjou. Cependant, vers les années 1977-1978, un incendie a tout détruit. Suite à ce triste événement, plusieurs bénévoles ont mis leurs mains à la pâte pour reprendre la confection des costumes pour la prochaine Revue sur Glace. Donnant ainsi naissance à l'atelier qui avait pris place au centre communautaire Roger-Rousseau.

Un autre déménagement a eu lieu quelques années plus tard. Effectivement, lorsque la CÉCM (commission des écoles catholiques de Montréal) a fermé l'école Chénier, la Ville d'Anjou a récupéré ce bâtiment afin d'y siéger différents organismes sans but lucratif.

Depuis lors, bien des costumes ont été confectionnés. Aujourd'hui, l'atelier compte plus de 40 000 costumes. Ces costumes sont mis à la disposition de d'autres clubs pour leurs spectacles annuels.

#### Présentation de notre responsable :

Depuis son enfance la designer Marlène Lemay rêvait de réaliser ses propres créations. Dès l'âge de trois ans, elle créait des robes de soirée conçues avec des sacs de plastique et du ruban adhésif. Jeune, elle a donc dirigé ses études vers le merveilleux monde de la mode. Durant plus de 3 années d'apprentissage en dessin de patron et en confection de vêtements « façon tailleur », elle a su se démarquer lors de divers concours de créations et d'habiletés telles que : Le prestigieux concours international des jeunes créateurs de mode au Canada (à deux reprises), les renommées Olympiades de la formation professionnelle, ainsi que le créatif concours de vêtements de papier de Windsor et plusieurs autres.

N'ayant pas peur des défis, peu de temps après ses études complétées la designer ouvrit sa petite boutique-atelier lui permettant de concevoir des créations originales et élégantes pour toutes occasions. Étant passionnée de toutes les fibres de son corps par la mode, elle enseigne depuis 2006 dessin, confection et patron au secteur professionnel de l'institut supérieur mode beauté de l'école des métiers des faubourgs-de-Montréal.

Pour continuer dans la même lignée, elle a aussi complété un Baccalauréat en enseignement professionnel en mode et habillement à l'Université de Sherbrooke. Sa plus grande satisfaction professionnelle se produit lorsqu'elle voit le sourire de ses clients lors de la réception de leur création.

C'est en 2017 qu'elle rejoint le club de patinage artistique Anjou-Kinsmen pour la création des costumes de la revue sur glace, spectacle de fin d'année de l'établissement. En 2018, elle se fait offrir un poste à temps plein par <del>le</del> Costumier Patinage Anjou pour créer les uniformes de pratique pour la saison ainsi que les costumes du spectacle de fin d'année.

## NOS BÉNÉVOLES

Le terme bénévolat vient du mot latin *benevelous* qui signifie « bonne volonté ». À l'intérieur d'un organisme comme le nôtre, les bénévoles sont essentiels, voire indispensables. Sans eux, plusieurs de nos objectifs ne seraient pas atteints. **Patinage Anjou** veut créer une banque de bénévoles, banque à l'intérieur de laquelle nous retrouverons des personnes disponibles, sérieuses et sur qui nous pourrons compter quand besoin il y aura tout au long de la saison.

Notre besoin majeur est notamment à notre atelier, **Costumier Patinage Anjou**, pour aider à la couture, au lavage des costumes, et pour faire l'inventaire des costumes, et ce, tout au long de l'année. Nous avons également besoin de bénévoles, à des moments spécifiques, lors des fêtes, lors des tests et des compétitions dont nous serons hôtes, lors des séances d'essayage et de photos pour la Revue sur Glace et bien entendu lors de notre spectacle annuel : la Revue sur Glace.

Une équipe sérieuse de bénévoles est mise sur pied pour la Revue sur Glace qui est notre moment le plus fort de la saison. Pour le succès de notre spectacle annuel, une centaine de bénévoles est nécessaire pour nous donner un gros coup de main. Voici les différents postes à combler, le nombre approximatif de personnes requises par représentation et une brève description de ce qui est demandée. Vous trouverez également un formulaire que vous pourrez tout de suite remplir.

#### Montage & Démontage (+ ou - 10 bénévoles)

Vous avez des idées que vous aimeriez partager? Vous êtes habiles de vos mains et disponibles pour aider à créer le prochain décor? N'hésitez pas à nous donner votre nom. Nous recherchons également, pour les semaines précédant et suivant la Revue sur glace à l'aréna Chaumont, des bénévoles disponibles pour :

- Monter le décor (création d'accessoires de scènes)
- Installer et peinturer les planchers et rampes
- **4** Étiqueter les bancs
- Monter les chambres des patineuses/patineurs
- ♣ Démonter le décor / Aréna (après la revue sur Glace du dimanche)
- ♣ Toute aide est la bienvenue

#### Costumes - Couturière (aucune limite)

- Aider à la confection des costumes (taillage, couture à la main ou à la machine)
- ♣ Faire de la réparation
- 🖶 Faire l'essayage des costumes les semaines qui précèdent le spectacle
- ♣ Faire les ajustements si nécessaires
- Identifier les costumes (inventaire)
- ♣ Faire le transport des costumes
- Nettoyer les costumes
- 4 Aider à la location de costumes, réception et expédition des commandes



#### Habilleuse dans les chambres durant les représentations (+ ou - 50 bénévoles)

- ♣ Aider les enfants à revêtir les costumes
- **4** Attacher les patins
- ♣ Distribuer les collations
- ♣ Superviser et prendre soin des enfants pendant les périodes d'attente



## Sécurité (+ ou - 10 bénévoles)

- Assurer la sécurité dans l'aréna et à l'extérieur durant la générale et les représentations.
- ♣ Contrôler les accès via les sorties de secours



#### Hôte/Hôtesse (+ ou - 7 bénévoles)

Accueil des spectateurs durant les représentations et responsable d'une section pour aider, en cas de besoin



#### Projecteur de poursuite « Follow-Spot » (4 bénévoles)

Opérer le projecteur de poursuite durant les représentations



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE BÉNÉVOLES

## Saison 2018-2019

\*\*\* Merci d'écrire en lettres scriptes et/ou de façon lisible svp. \*\*\*

Prénom :	Nom :	Téléphone :
Courriel :		
Nom(s) complet(s) do	e votre (vos) enfant(s) :	
		<del></del>
Groupe de votre (vos	s) enfant (s) : PP 🗆 Club 3 🗆 Club 2 🗈	□ Club 1 □
Indiquez vos préfére	nces – vous pouvez cochez plus d'u	ne case :
Je suis dispo	onible à faire du bénévolat à l'ateli	er au cours de l'année.
Je suis dispo	onible à faire du bénévolat lors des	tests et des compétitions.
Je suis dispo	onible à faire du bénévolat lors des	séances d'essayage.
Je suis dispo	onible à faire du bénévolat lors des	s séances de photos.
-	onible à faire du bénévolat lors de <u>remis pour la Revue sur Glace au n</u>	la Revue sur Glace. <u>(Un document et un formulaire</u> noment opportun.)
Je suis dispo	onible à faire du bénévolat en tout	temps peu importe ce dont vous avez besoin.
*** Nous vous prio	ns de remettre ce formulaire le plus Patinage Anjou et nous vous rem	s rapidement possible à un administrateur du club ( ercions de votre implication. ***

On compte sur yous!

#### LA REVUE SUR GLACE 2018-2019

La Revue sur Glace de Patinage Anjou Inc. est l'événement attendu de tous année après année. Mme Line Bissonnette est la directrice artistique dudit spectacle, et accompagnée de son équipe d'entraîneurs, elles mettent sur pieds un spectacle hors du commun et d'un professionnalisme sans pareil. Tout l'effort, le temps, le travail, l'énergie que chacun des patineurs et des entraîneurs y mettent est incroyable.

Les pratiques débutent vers la fin mars et se poursuivent pendant tout le mois d'avril. **AVRIL** est le mois le plus intense pour tous les patineurs et également pour tous les entraîneurs. Tout arrête et l'accent est mis à plus que 100% pour se concentrer à l'élaboration du spectacle. Dépendant du groupe dans lequel se retrouve votre enfant, il peut patiner entre 1 à 5 fois par semaine.

Les présences seront prises à chaque pratique et les absences non motivées seront difficilement tolérées. Il est important de comprendre que chaque patineur à sa place dans chaque numéro, et qu'avec plusieurs patineurs absents, il est difficile pour la directrice artistique de monter les numéros en bonne et due forme quand il n'y a pas de constance au niveau des présences dans les différents groupes. De plus, à chaque pratique le numéro avance, donc le patineur qui a manqué doit être en mesure de suivre et/ou rattraper ce qu'il a manqué.

\*\*\* Soyez avisés qu'un patineur peut se voir retirer sa place au spectacle si ce dernier a manqué la moitié des pratiques en lien avec son ou ses numéros. Cette décision est à la discrétion de la directrice artistique. \*\*\*

Chaque patineur a un groupe qui lui est attitré, groupe dans lequel il a patiné pendant la saison. Cependant, prenez note que certains patineurs peuvent être changés de groupe s'ils ont atteint le niveau suivant et/ou selon les besoins de la directrice artistique. Voici les différents groupes pour le spectacle ainsi que le nombre d'apparition sur la glace lors du spectacle:

- ♣ école 1 (1 apparition sur la glace)
- école 2 (1 apparition sur la glace)
- école garçons (1 apparition sur la glace)
- école développement (1 apparition sur la glace)
- mini-club (1 apparition sur la glace)
- groupe 3 (2 apparitions sur la glace)
- groupe 2 (3 apparitions sur la glace)
- groupe 1 (5 apparitions sur la glace)

Lors du spectacle, certains patineurs ont la chance d'avoir une « évidence ». Une évidence, c'est une apparition supplémentaire qui peut être en solo, en duo, en trio, en quartet ou en quintet. Des critères sont pris en considération pour être éligible à une évidence. Voici les critères qui seront maintenus jusqu'à nouvel ordre :

- ♣ Être assistant de programme 1 fois par semaine durant toute l'année ou patiner 1 fois par semaine au club de Patinage Anjou.
- ♣ Seuls les patineurs qui s'inscrivent au spectacle auront droit à leur évidence. Les patineurs de niveau Sénior pourront recevoir une invitation selon les besoins.

- La directrice artistique se base sur un système de pointage pour choisir les évidences. Elle prendra les meilleurs pointages pour la sélection. Les meilleurs pointages de chaque catégorie, à partir du Star 5, seront considérés. Le nombre d'évidences peut varier selon les besoins.
- ♣ Seul le couple en danse et le couple en pair ayant les meilleurs pointages seront assurés de se qualifier pour une évidence. Cependant, selon les besoins du spectacle, il est possible que plus d'un couple soit demandé.
- ♣ La directrice artistique se réserve le droit de sélectionner des patineurs qui se sont démarqués dans les niveaux Star 4 et moins selon les besoins. Il est à noter que suite à la sélection des évidences et l'affectation des numéros pour solo-spotduo-trio, etc. la directrice artistique propose son concept et le tout doit être accepté par l'équipe d'entraineurs sélectionnés pour la conception du spectacle. Les critères pour un solo d'adieu sont disponibles sur demande.

Lorsque vous faites l'inscription de votre enfant pour le spectacle, des frais de participation y sont associés. Ces frais sont pour la confection du ou des costumes de votre enfant que Mme Marlène Lemay créera à notre atelier Costumier Patinage Anjou. Voici les différents frais :

- 40\$ (écoles 1/2/garçons/développement et mini-club)
- ♣ 70\$ groupe 3
- ♣ 95\$ groupe 2
- **4** 100\$ groupe 1

Il y aura prise de mesures pour s'assurer que le costume que portera votre enfant au spectacle lui sied comme il se doit. La première séance de prise de mesures sera les 12-13 et 15 décembre. Si votre enfant a manqué celle de décembre, il pourra faire prendre ses mesures à la deuxième séance qui aura lieu les 9-10 et 12 janvier.

\*\*\* Si votre enfant n'a aucune mesure à son nom après les deux séances, il ne pourra malheureusement pas faire le spectacle. Aucune exception ne sera acceptée. \*\*\*

Lorsque les mesures seront prises et que les costumes seront terminés, il y aura des séances d'essayage en **avril** pour que nous puissions voir le produit fini sur chaque patineur. Des ajustements seront apportés si besoin il y a. **Mme Marlène Lemay** sera sur place dans la mesure du possible à toutes les séances d'essayage.

Il y aura également prise de photos individuelles et en groupe en **avril**. Ces photos vous seront vendues lors des représentations de la Revue sur Glace.

Un programme-souvenir sera aussi vendu pendant toute la fin de semaine du spectacle. À l'intérieur dudit programme, vous trouverez les photos de chaque groupe, tous les numéros du spectacle, les patineurs ayant eu des évidences, ainsi que des commandites que nous vous demanderons d'aller chercher sur une base volontaire bien entendu. À l'intérieur du programme-souvenir se trouvera également une section intitulée « macarons » où vous vous pourrez acheter un espace et y écrire un petit mot pour votre ou vos enfants patineurs.

La Revue sur Glace se tient toujours la  $1^{\text{ère}}$  fin de semaine du mois de mai, et une générale se fait toujours le mercredi précédant ladite fin de semaine du spectacle. Donc pour cette saison les dates à retenir sont le  $1^{\text{er}}$  mai 2019 pour la générale et le 3-4-5 mai 2019 pour les représentations. Il y aura 4 représentations sur 3 jours séparées ainsi :

- 🖊 \*\*\* mercredi 1er mai générale en soirée \*\*\*
- ♣ samedi 4 mai spectacle en après-midi
- ♣ samedi 4 mai spectacle en soirée
- 4 dimanche 5 mai spectacle en après-midi

#### PLATEFORME DE COMMUNICATION

Pour avoir toutes les informations en lien avec ce qui se passe au club de Patinage Anjou, allez régulièrement sur notre site web au <a href="https://www.cpaanjoukinsmen.com">www.cpaanjoukinsmen.com</a> ou sur notre fan page Facebook - CPA Anjou Kinsmen.

Si vous voulez entrer en contact avec nous, que vous avez des questions, des préoccupations, etc. vous pouvez nous écrire en tout temps directement au <u>patinageanjou@gmail.com</u>. Nous vous répondrons dans un délai respectable.

Nous avons un babillard à l'aréna Chaumont sur lequel nous mettons souvent des informations importantes et/ou pertinentes. Jetez-y un coup d'œil avant de descendre dans les chambres.

Les informations que nous communiquerons avec vous seront généralement envoyées par email; à travers Amilia (site sur lequel vous avez inscrit votre enfant) ou à travers notre adresse courriel mentionné ci-haut (patinageanjou@gmail.com).

Cependant, lorsque nous aurons des messages dont nous voudrons nous assurer qu'ils arrivent à bon port, ces derniers seront donnés à votre enfant sous forme de « billet » lorsqu'il sortira de la glace ou directement à vous si vous êtes en bas dans les chambres.

## CAMP DE JOUR & ÉCOLE D'ÉTÉ

Lors de la saison estivale, le club de Patinage Anjou devient un lieu festif où se lient à la fois le camp de jour (le camp de perfectionnement) et la pratique du patinage.

Ouvert entre 7h30 et 18h, les moniteurs du camp de jour offriront à votre jeune de multiples activités diversifiées. Les patineurs s'amuseront et ce, tout en perfectionnant leur technique de patin.

Le camp de perfectionnement en patinage est offert à tous les patineurs de tous les niveaux et inspiré du programme de développement régional de Patinage Bourassa. Les séances d'entraı̂nement sont animées par un rythme musical personnalisé. Tout au long des semaines, les patineurs auront à relever des défis, interagir avec leurs coéquipières et performer sous pression. De plus, l'ensemble des patineurs travailleront la flexibilité; un atout essentiel dans la pratique de ce sport.

Afin de permettre à tous les patineurs de tirer un maximum d'expérience dans ce programme, ce dernier se divise en trois niveaux:

- 1. Niveau Relève: élaboration de différents exercices qui favoriseront le développement physique ou le développement des habiletés, permettant aux patineurs d'assimiler les techniques de sauts et/ou de pirouettes présentées par l'entraîneur privé de votre enfant.
- 2. Niveau Développement : camp de jour dans lequel le patineur s'amuse et ce, tout en étant motivé et encouragé aux travers des jeux sur glace et des techniques de l'expression corporelle. Le tout, dans une ambiance saine, sportive et où le respect règne. De plus, des sessions d'entraînement hors glace auront lieu avec un entraîneur qualifié pour enseigner les patrons moteurs selon les recommandations de Patinage Québec. Finalement, plusieurs autres entraîneurs qualifiés et spécialisés offriront des séances d'ateliers aux patineurs du camp de perfectionnement.
- 3. Niveau Compétitif: Approfondissement des éléments de transition tels que la hauteur des sauts, la vitesse et la glisse.

Pour les parents qui ne souhaitent pas bénéficier du camp de jour, il est également possible d'inscrire votre enfant aux périodes d'entraînement seulement.

Surveillez notre site web vers la mi-mars afin de connaître les modalités qui régissent notre programme de camp de jour ainsi que notre programmation de l'école d'été.

#### Responsables:

- 🖊 Mme Kathy McDonald Responsable du programme des camps de jour et de l'école d'été
- 🖊 Mme Fannie Archambault- Coordonnatrice du camp de jour

#### Période de pré-camp :

4 10 juin 2019 au 21 juin 20198

#### Période de camp de jour et de l'école d'été 2019 :

4 25 juin 2019 au 2 août 2019

#### Période des inscriptions :

- 4 Fin avril
- Consultez notre site Internet vers la fin mars

#### Liste des prix :

Consultez notre site Internet vers la fin mars

#### Voici les activités spéciales ayant eu lieu à l'été 2018 :

- 4 Chasse aux bonbons dans l'aréna avec le lapin de Pâques et sa fermière;
- Atelier d'initiation aux arts du cirque ;
- Bricolage de groupe avec Hélène;
- 4 Initiation à la couture avec Mme Marlène.

#### Voici quelques activités réalisées au quotidien à l'été 2018 :

- ♣ Divers bricolages selon la thématique de la semaine;
- 4 Baignade dans la cour de l'aréna et à la grande piscine (une fois par semaine si possible);
- Confiture de fraises à la mijoteuse;
- Toile aux crayons de cire;
- Sable cinétique;
- Limonade magique;
- Fabrication d'un exfoliant pour le corps;
- Mélange de plusieurs épices pour le BBQ;
- Fabrication d'un savon pour les mains;
- Fabrication d'une balle anti-stress (« Waterbeads »);
- Fabrication de bulles au miel;
- Fabrication d'une pâte à modeler à la guimauve (comestible);
- Création d'une maison hantée pour les parents (projet de la semaine);
- Peinture avec de la glace;
- Brunch communautaire;
- Fête de fin de camp : style party chic, décompte, ballons surprises, stations d'activités, petits cadeaux.

<sup>8</sup> Sous toutes réserves, dates approximatives sujettes à changement.





## LAURÉATS

La soirée annuelle des Lauréats de Patinage Bourassa ont pour objectif de reconnaître et d'honorer le travail de chacun des patineurs, et de récompenser les patineurs ainsi que les bénévoles qui se sont dépassés tout au long de la dernière saison.

Avec l'aide des entraîneurs et des responsables des tests, et selon un calcul de pointage propre, une sélection des nominés est faite. Plusieurs catégories sont à honorer dont :

- ↓ Lauréats de Patinage Canada;
- Athlète de Compétition de Patinage Canada;
- Athlète de Patinage STAR de Patinage Canada;
- 👃 Athlète de Patinage Plus de Patinage Canada ;
- Assistant de Programme de Patinage Canada;
- ♣ Entraîneur de Club et de Patinage Récréatif de Patinage Canada ;
- Entraîneur Bénévole de Section de Patinage Canada;
- ♣ Bénévole de Section de Patinage Canada Lauréat de Patinage Québec ;
- Bénévole régional Lauréats régionaux ;
- Reconnaissance régionale de l'année ;
- Patineur de tests.

Les patineurs nominés sont invités à la soirée des Lauréats qui a lieu dans une salle de réception et ce, vers la mi-mars.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE & L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À la fin de notre saison, une assemblée générale annuelle est tenue. C'est l'occasion pour vous, les membres, de vous faire entendre, mais aussi de venir entendre ce que le conseil d'administration a à vous dire sur l'ensemble des activités du club. Un bilan de l'année y est présenté, nous échangeons alors avec les membres présents, écoutons leurs préoccupations, souhaits et commentaires. Cette AGA a lieu annuellement vers la mijuin; c'est cette assemblée qui met officiellement fin à l'année en cours et qui s'avère par la même occasion le point de départ de la prochaine saison.

À cette occasion, vous aurez aussi l'opportunité de prendre part à la vie démocratique de l'organisme en exerçant votre droit de vote pour élire une partie de votre conseil d'administration. En effet, annuellement, au moins la moitié du C.A. est renouvelée et/ou reconduite; il peut toutefois y avoir davantage de postes mis aux voix, dans l'éventualité où il y a aussi des départs volontaires. Les modalités du vote et des candidatures vous seront expliquées lors de la convocation à l'AGA que vous recevrez en juin.

Nous vous invitons fortement à vous impliquer et vous renseigner sur votre conseil d'administration. Vous serez ainsi en mesure d'en comprendre le fonctionnement, ses obligations et les vôtres. Votre implication au sein du club est requise pour la bonne marche de celui-ci. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Il peut arriver que le conseil d'administration convoque une assemblée générale extraorOdinaire. Cette AGE devient nécessaire lorsqu'une décision ou un enjeu majeur doit être approuvé par les membres du club. Il peut s'agir d'un dossier qui tranche avec les orientations habituelles du club ou d'un enjeu qui va au-delà des pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Encore une fois, si une telle assemblée est requise, les détails vous seront communiqués lors de la transmission de la convocation aux membres.

Nous espérons que ce guide saura répondre à toutes les interrogations qui ont pu traverser votre esprit. Nous souhaitons que ledit guide soit utilisé comme outil de référence à chaque fois que vous aurez un questionnement.

Il est fort possible que nous n'ayons pas tout couvert, mais nous sommes très satisfaits de ce premier guide que nous vous présentons. Ce document se veut une concrétisation de longues heures de travail, à l'intérieur duquel notre mission première est de répondre aux questions que nos membres nous posent fréquemment.

Cette première version n'est certes pas complète, mais nous sommes convaincus que par votre soutien et collaboration, nous pourrions consolider ce document pour les années ultérieures.

Un MERCI spécial à tous nos collaborateurs : administrateurs, entraîneurs, parents et patineurs pour l'aide apportée lors de l'élaboration du présent guide.

# BONNE SAISON!